

Vie de la Société : 149e assemblée générale

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **117 (2014)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555455>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vie de la Société

149^e assemblée générale

Samedi 17 mai 2014

Ferme de la Compagnie des montres Longines Francillon SA, Saint-Imier

Programme et ordre du jour:

- | | |
|---------|---|
| 9 h 00 | Accueil |
| 9 h 30 | Assemblée |
| 1. | Ouverture |
| 2. | Rapports et programmes d'activité |
| | a) Comité directeur |
| | b) Commissions des <i>Actes</i> et des Editions |
| | c) Cercles |
| 3. | Comptes 2013 |
| 4. | Budget 2014 |
| 5. | Statuts de la SJE: révision |
| 6. | Elections |
| 7. | Remerciements |
| 8. | Divers |
| 13 h 00 | Apéritif dînatoire |
| 14 h 15 | Partie culturelle : visite guidée du Musée Longines |

1. OUVERTURE

A 9h34, M^{me} Marcelle Roulet, Présidente centrale, ouvre les débats de la 149^e assemblée générale.

Cent quinze personnes se sont rassemblées à cette occasion dans la Ferme de la Compagnie des montres Longines, alors que quatre-vingts se sont excusées.

La Présidente salue les autorités politiques, les membres d'honneur, les représentants des Sociétés correspondantes ainsi que les émulateurs/émulatrices présent(e) s aux assises d'aujourd'hui.

La convocation a été adressée en conformité avec les statuts. Aucune proposition individuelle ne lui est parvenue. Après avoir nommé deux scrutateurs, MM. Clément Saucy et François Friche, M^{me} Marcelle Roulet passe la parole au Directeur de la maison-hôte.

M. Walter von Kaenel souhaite la bienvenue à tous ses invités, et plus particulièrement à M^{me} Françoise Dimsdale, descendante de la famille Francillon. Il signale que la séance se déroule sous quatre drapeaux : suisse, jurassien, bernois et Longines, preuve d'ouverture d'esprit, traits caractéristiques des deux institutions qu'il représente aujourd'hui. Monsieur von Kaenel cite comme exemple « les deux dames mûres : Longines et l'Emulation, toujours là et fières d'être là, malgré tous les bouleversements économiques, politiques, culturels qu'elles ont rencontrés sur leur chemin depuis plus de cent soixante ans d'existence ». Après avoir cité quelques impressionnants chiffres familiers à la marque Longines ainsi qu'à l'industrie horlogère suisse, Monsieur von Kaenel remercie ses collaborateurs qui ont travaillé hier, lors de la séance du Conseil, et aujourd'hui, lors de l'assemblée, ainsi que le traiteur de Courtelary, puis souhaite à l'Assemblée une excellente journée.

M^{me} Marcelle Roulet remercie M. von Kaenel pour son chaleureux accueil hier, lors du conseil de la SJE, et aujourd'hui durant les assises. Elle lui remet un présent symbolique en guise de reconnaissance pour son hospitalité.

Un hommage est rendu aux disparus dans le courant de l'année émulative : parmi eux, M. Frédéric Hofer, Président de la Section de Berne. Un instant de silence leur est dédié.

Comme de coutume, la Présidente centrale passera la parole aux représentants politiques en alternance des points de l'ordre du jour.

ALLOCUTION DE ROBERT UEBERSAX

Membre du Comité de la Section d'Erguël

A mon tour, j'adresse les salutations de la section d'Erguël de l'Emulation aux membres du Comité central et à tous les participants présents ce jour. Je le fais au nom de notre Président, M. Philippe Beuchat, malheureusement retenu par une autre obligation.

C'est pour nous un grand honneur et un immense plaisir de recevoir les membres du Comité central dans notre ville. De rencontrer à cette occasion divers responsables politiques, hommes de lettres, historiens, etc. Ce fut d'ailleurs aussi, en son temps, une joie et une fierté d'apprendre la nomination, pour la première fois, d'une femme à la présidence du Comité central. D'autant plus que cette femme était des nôtres, M^{me} Marcelle Roulet, qui a si bien rempli ses obligations, au moins aussi bien qu'un homme!

Il est agréable de constater le dynamisme de l'Emulation jurassienne qui continue son chemin, bon gré mal gré, et qui résiste aux sursauts de l'histoire. Elle continue à défendre la culture et le patrimoine de nos pays jurassiens depuis cent soixante-sept ans.

Elle répond aux exhortations de notre poète Virgile Rossel de Tramelan.

Il est bon de reprendre quelques phrases de certains de ses poèmes. Par exemple: « Silence, écoutons, plus de haine entre tes enfants, mon Jura. Marchons de l'avant sans murmure. Le ciel de notre pays est doux. Il dorera la moisson future, si la paix règne parmi nous ».

Comme ce fut déjà le cas par le passé, c'est à l'Emulation de jouer un rôle central, un rôle rassembleur, en dehors de tout esprit partisan.

C'est à elle de nous montrer, par son esprit de conciliation, le chemin qui nous conduira à mieux nous comprendre et à mieux accepter nos différences.

C'est ce qu'elle fait aujourd'hui et continuera de faire, longtemps, très longtemps j'en suis sûr, dans un esprit de concorde et de tolérance.

Avant de terminer, j'aimerais encore adresser un chaleureux merci à notre ami Walter von Kaenel, qui nous reçoit de façon « maharadjanesque » dans ses murs industriels et ruraux.

La Présidente centrale remercie la Section d'Erguël pour les cafés et les croissants offerts ce matin à l'accueil ainsi que pour la parfaite organisation de la journée.

ALLOCUTION DE STÉPHANE BOILLAT

Maire de Saint-Imier

Je vous adresse les cordiales salutations des autorités municipales. Nous vous remercions de l'honneur que vous nous faites d'avoir choisi Saint-Imier, pardon Les Longines, pour y tenir votre assemblée générale.

Comment ne pas évoquer ici, dans ce lieu si fort et si symbolique, l'horlogerie? Cela s'impose naturellement, puisque ce terrain, «ces prés allongés», donne son nom à l'entreprise qui donne le pouls à Saint-Imier, et transporte son nom partout dans le monde. Par un enrichissement mutuel et réciproque, les Longines ont trouvé ici le savoir-faire qui a fondé leur renommée. Elles ont entraîné dans leur formidable développement celui de la cité. La grande fabrique allongée au bord de la Suze est comme un miroir des grands bâtiments horlogers, alignés, étagés sous les forêts de Mont-Soleil: mêmes lignes, même rigueur dans la cité et sa fabrique, qui se répondent de la sorte.

Comment ne pas évoquer cette horlogerie, ici à cette assemblée, alors que la section d'Erguël de la Société jurassienne d'Emulation, l'une des premières à être fondée, fut, en même temps que se construisait la fabrique des Longines, une formidable société de développement de Saint-Imier? Sous la conduite du D^r Schwab, jeune médecin nouvellement arrivé dans la commune, elle est parmi les pionniers qui fondent en 1866 l'école d'horlogerie, ensuite Technicum, désormais HE-Arc, avec deux instituts de recherche.

Comment ne pas rapprocher davantage encore horlogerie et l'Emulation en rappelant ceci? Il faut de la minutie, du savoir-faire pour construire une montre. C'est toute une histoire, tout un patrimoine. Ce qui caractérise l'horlogerie suisse, c'est que son client est ailleurs. Si elle ne vivait que des montres achetées en Suisse par les Suisses, que serait-elle devenue? Vendre à l'étranger, dans tous les pays du monde, c'est écouter et accueillir le client, s'interroger sur ses goûts.

Une montre, c'est une part d'émotion. On ne peut produire de l'émotion qu'en connaissant bien celui qui la ressentira.

Ce qui fait vivre ce patrimoine, ce savoir-faire, c'est sa nécessaire ouverture au monde.

Plus que jamais, ces deux qualités, la conscience du patrimoine et l'ouverture, sont indispensables et nécessaires. Elles le sont, évidemment pour l'homme moderne. Inscrit dans un monde global et fulgurant, il sera désarçonné et ballotté s'il n'a pas de racines.

Or, l'Emulation, c'est précisément cela. Une profonde conscience du patrimoine, mais aussi la volonté affirmée de demeurer constamment ouvert

au monde, de soutenir la création et les créateurs et d'encourager la recherche dans les domaines les plus variés de la culture.

La Société jurassienne d'Emulation, apolitique et interjurassienne, a un rôle, une mission parfaitement d'actualité, qui n'a pas pris une ride. On la dit Vieille dame; il n'en est rien. Nous saluons ce travail!

Pour conclure, je serai un peu plus personnel. La dernière assemblée de l'Emulation à Saint-Imier, c'était le 24 avril 1999, en la Collégiale, berceau historique de Saint-Imier. Je vous y saluais, et c'était ma première année en tant que maire. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous saluer, ici aux Longines, berceau horloger de la commune, alors qu'il s'agit de ma dernière année en tant que maire, et de m'avoir offert ces deux balises, bien loin de me déplaire.

2. RAPPORTS ET PROGRAMMES D'ACTIVITÉ

A) COMITÉ DIRECTEUR



MARCELLE ROULET

Présidente centrale

La *Société jurassienne d'Emulation* et la Manufacture des montres Longines Francillon SA sont nées à quelques années d'intervalle: 1847 pour la première et 1832 pour la seconde.

A l'instar de la Manufacture de montres, qui depuis son origine connaît un succès grandissant grâce à de constantes innovations techniques, notre Société jouit d'une belle renommée grâce à la solidarité qui a uni, dès sa création, les émulateurs dans leur volonté de défendre leur patrimoine et de promouvoir la culture au sens large du Jura historique.

Si nous nous plongeons dans l'histoire, au siècle de sa création par un groupe d'érudits jurassiens, tout nous paraît si lointain et si différent. A l'époque tout était porté vers le progrès technologique. Aujourd'hui nous l'avons; sommes-nous mieux dans ce siècle de la mondialisation, de l'électronique et de la vitesse? A chacun sa réponse! Personnellement je pense que la recherche et l'innovation sont indispensables; à nous d'en gérer les inconvénients.

La *Société jurassienne d'Emulation*, née dans cet autre siècle, a-t-elle encore sa place dans le XXI^e siècle? Comme vous, j'en suis convaincue.

Bien que portés par le legs de nos prédécesseurs, nos repères ne sont plus fondamentalement les mêmes, ils sont en constante évolution; nous devons nous en accommoder sans nostalgie et les adapter aux changements de l'Histoire.

Le 24 novembre 2013, la majorité des Jurassiens bernois ont choisi de rester dans le canton de Berne et ont ainsi refusé le projet de création d'un nouveau canton réunissant les deux régions du Jura historique. Ce choix ne doit pas scléroser les activités futures. Nos deux régions, identiques par la langue et l'histoire, doivent plus que jamais construire ensemble. Notre

Société doit garder son rôle de « pionnier », marquer encore plus fortement sa trace et soutenir les collaborations interjurassiennes.

Durant mes quatre années de présidence centrale, j'ai pu mesurer la diversité et l'ampleur des tâches liées à notre Société : ses nombreux et bénéfiques échanges avec les sociétés correspondantes, les multiples sollicitations envers les Editions, les *Actes* et la Société dans son ensemble. Cela prouve la belle renommée qu'elle a acquise et l'intérêt qu'elle suscite.

Ces sollicitations de toutes sortes, de plus en plus nombreuses, ne peuvent pas toutes être agréées pour raison d'éthique, de moyens ou de temps à disposition. Ces sollicitations demandent une réponse urgente dans la plupart des cas. Cela prend du temps et engendre des allers et retours de courriels entre membres du bureau et du CD. Cela prêterait la mise sur pied de projets en attente ou qui mériteraient d'être promus.

Nous sommes contraints de vivre dans ce monde de la vitesse. Le secrétariat, le Comité directeur et le Conseil s'y adaptent. Je les en remercie chaleureusement.

Etre émulateur, c'est aimer vibrer au contact d'univers différents, être curieux, ouvert et altruiste.

Vibrer au contact d'univers différents, la *Société jurassienne d'Emulation* nous l'offre à travers les activités de ses Cercles, de ses Sections, des *Actes* et des Editions.

Que de richesses à découvrir, à partager et à transmettre ! Que les acteurs en soient remerciés !

Construire, modifier, se renouveler sont le propre de l'Homme, quel que soit son âge. Pour assurer la pérennisation de notre Société, nous devons continuer à y intégrer les jeunes générations. Pour cela, il nous faut accorder un soin particulier à la transmission de nos valeurs, tout en acceptant qu'elles se les approprient et les fassent évoluer en accord avec le monde d'aujourd'hui et la vision qu'elles en ont.

La mixité des âges existe dans les Cercles et dans les Commissions permanentes ; elle s'est renforcée dans la plupart des Sections. Un bel effort a été fait, cela me réjouit. Inciter les plus jeunes à devenir émulateurs n'est pas facile. Le Comité directeur, les présidentes et les présidents des Sections y sont sensibles et y réfléchissent.

Envisager d'utiliser les nouveaux moyens de communication tels que les réseaux sociaux ne doit pas être un frein ; il en va du rayonnement futur de notre Société.

C'est une autre histoire. C'est celle de demain, si nous voulons continuer de développer la *Société jurassienne d'Emulation*, la mettre en lien avec son temps et qu'elle continue sa mission d'acteur de la culture, de soutien et de tribune pour les créateurs et les chercheurs jurassiens. Ils en ont besoin.

Comme le sablier ailé, «les ailes du temps», symbole des Longines depuis leur création et connu dans le monde entier, je souhaite que «la vouivre», symbole revisité de la *Société jurassienne d'Emulation*, continue d'être reconnue dans et hors de nos frontières régionales et pourquoi pas dans le monde entier, à moindre échelle cela va de soi.



ARMELLE CUENAT

Secrétaire générale

C'est avec un grand honneur et un certain plaisir que je vous présente mon rapport de l'année 2013-2014. Tout d'abord, lors de l'assemblée générale de 2013 qui s'est tenue à Zurich, le changement de secrétaire générale s'est effectué sans encombre. Au cours de l'année, le travail essentiel a pu être géré parfaitement, même si la maternité et son congé inhérent et si particulier puisque prenant ne m'ont pas permis d'entreprendre à ma guise tous mes projets professionnels. Ainsi le remaniement du site internet et la poursuite de la lettre d'information n'ont pu être réalisés comme souhaité. Je tiens à rassurer les fervents de cette publicité de mon intention de la continuer.

Cette société fonctionne bien, tant dans sa structure interne que dans sa politique de défense de la culture, et commençons, une fois n'est pas coutume, par les remerciements à ceux qui font l'Emulation. Avec le concours de ses présidents des sections et des cercles, ainsi que de ses membres, qui sont un peu plus de 1800 à ce jour, l'Emulation poursuit sa mission. Sans complexe, rappelons qu'il s'agit de la plus grande société culturelle de Suisse. Le travail du Comité directeur est également efficace. Il se compose de M^{mes} Marie-Isabelle Cattin, Chantal Garbani, Anne Sanglard et MM. Walter von Kaenel, Jean-Maurice Maitre, Clément Saucy, Martin Choffat (représentant des *Actes*), François Friche (représentant de la Commission des Editions), ainsi que de la Présidente et de moi-même. Le rôle de Natalia da Campo et de Claudia Dubail au secrétariat est important et indispensable. Je tiens ici à les féliciter et les remercier de leur dévouement.

Le large éventail des activités de la SJE, touchant à la science aussi bien qu'à la littérature à travers ses six cercles, nous permet d'être un peu plus savants. A la suite de la lecture des *Actes* ou à suivre les conférences

données par nos cercles et sections, qui ne connaît pas tout dorénavant de la chauve-souris et de la face cachée du Creux du Van? Vous ne direz pas non plus n'avoir jamais entendu parler de l'édition électronique du Graduel de Bellelay ou plus récemment du jeune artiste Guznag. Cela témoigne de l'intérêt pour la culture jurassienne et de sa richesse. Mon professeur d'Histoire de l'art disait que, si l'Italie était si importante dans ce domaine, c'est aussi parce qu'elle avait été largement étudiée. Est-ce que la région jurassienne deviendrait une pierre angulaire de l'Histoire, si elle était davantage l'objet de recherches? Félicitons-nous simplement d'étudier et de connaître notre pays. Et, il faut le dire, être émulateur, ce n'est pas seulement défendre notre patrimoine, c'est aussi partager ses idées, voire ses émotions, sa vision de la SJE ou encore refaire le monde autour d'une Saint-Martin.

Parmi les événements marquants de cette année, il faut annoncer la dissolution de la Section de Berne, celle-ci n'ayant pas trouvé de président-e et ses membres devenant trop âgés pour s'investir dans la mise sur pied d'activités. C'est au regret de certains que cette solution a été prise. Nous devons aussi nous attrister du manque d'activités dans le Canton du Valais. Au contraire, les autres Sections ont réalisé de belles sorties culturelles. Félicitons la Section de Delémont qui a vu redémarrer ses activités grâce à un nouveau comité, emmené par une équipe jeune et dynamique.

Nous bénéficions toujours des soutiens des Cantons du Jura et de Berne et nous tenons à les remercier vivement. Il faut rappeler à quel point ils sont vitaux pour nos activités.

La pérennisation du DIJU, le dictionnaire du Jura sur Internet, vaste encyclopédie du Jura et œuvre de la SJE, est désormais une de nos préoccupations essentielles. C'est en effet une source d'information précieuse, mais la question de son financement est actuellement problématique. Devrons-nous trouver des sponsors? C'est un dur labeur et cela pose des questions de fonds sur lesquelles le Comité directeur planche, avec Philippe Hebeisen, l'ancien président du Cercle historique et actuel responsable du DIJU.

Concernant la vie de la Société du point de vue structurel, le Comité directeur a réévalué les subventions allouées aux Cercles et aux Sections en fonction de leur fortune. Les statuts ont également été entièrement révisés: il s'agit d'ajustements, de clarifications et de mises à jour formelles, aucun changement fondamental n'ayant été fait.

La politique des envois publicitaires a été établie. Cela était nécessaire pour répondre de manière claire aux nombreuses demandes qui nous sont adressées et afin de ne pas surcharger notre communication. Ainsi, certains pourront ajouter leur communication gratuitement tandis que d'autres

devront participer aux frais d'envoi, cela dépendant de leur relation avec la SJE. Il faut savoir qu'un envoi nous coûte CHF 1500.– et qu'il en est fait quatre à dix fois l'an.

Une réflexion sur les éditions a été entreprise au Conseil qui s'est tenu à Colombier en novembre 2013. François Friche a présenté les publications réalisées ces dernières années et il en ressort une belle activité de la Commission des Editions. On retiendra que la collection «Rouge et Or» a été relancée (l'ouvrage sur Buchwalder a reçu un bel accueil) et que la Commission propose d'éditer une collection littéraire sous le titre «Encrages». Le premier tome est prévu en fin d'année. Les Cahiers d'archéologie jurassienne sont toujours édités. La diffusion des livres est grande, même si c'est en priorité au sein de l'Emulation que la publicité est envoyée et que des partenariats avec des librairies pourraient aider la vente de nos livres. Nous devons tout de même dire que de moins en moins d'émulateurs achètent nos livres pour des raisons qui nous échappent encore. (Peut-être que la lecture des *Actes* les mobilise suffisamment?) Il est vrai que les sujets sont parfois très pointus, ce qui ne devrait pas effrayer l'émulateur ayant pour but de mieux connaître la région jurassienne.

Nous insistons aussi sur la nécessité de changer quelques points de la ligne éditoriale de la SJE. Ainsi, le Comité directeur propose de travailler sur des couvertures et des livres plus attrayants et plus contemporains, ceci malgré les collections imposées.

Enfin, la Commission se renouvelant partiellement cette année, félicitons les membres sortants et leur responsable pour ce qui fut une période de changement dans la ligne éditoriale de notre Société; ligne se voulant rajeunie, repensée. On peut dire que ces quelques années furent riches en ce sens et qu'elles ont lancé beaucoup de questions.

Nous avons également reçu de Monsieur Léon Daucourt, par l'intermédiaire de Joseph Chalverat, un legs de la collection complète des *Actes*, entièrement reliée en cuir. Notre tâche sera de la poursuivre. Nous en avons également une complète au secrétariat central, mais non reliée.

Il est important pour la SJE qu'elle ait des activités publiques. Les deux projets suivants vont dans ce sens et nous sommes ravis de pouvoir participer à ces deux manifestations d'envergure, de surcroît en soutenant des collaborations interjurassiennes.

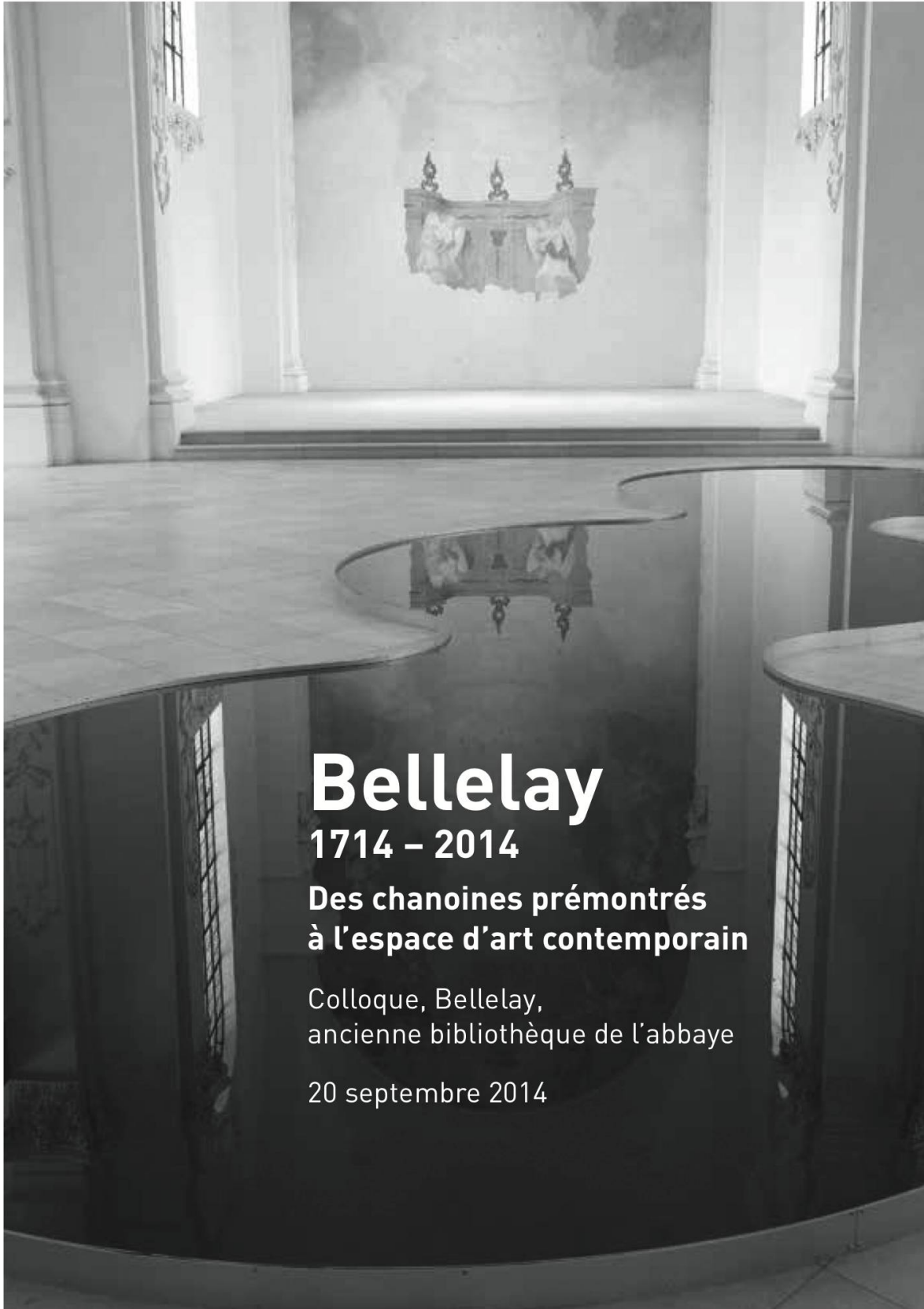
Dans le cadre du Tricentenaire de l'Abbatiale de Bellelay, un colloque sera organisé par notre Société avec la collaboration précieuse des Archives de l'Ancien Evêché de Bâle (AAEB). Effectivement, les responsables des AAEB ont établi un programme et contacté les conférenciers. Nous avons trouvé les fonds nécessaires à sa réalisation auprès de *Swisslos*/Conseil du Jura bernois (CJB) et de la Loterie romande, délégation jurassienne. Qu'ils soient remerciés de ce soutien bénéfique! Que savons-nous de Bellelay?

Que cette magnifique abbatale est devenue un lieu d'exposition d'art contemporain prisé, qu'une institution médicale est établie depuis fort longtemps, qu'on y trouve des chevaux... mais encore? Nous vous invitons donc à y participer. Ce colloque aura lieu le 20 septembre et comptera des conférences scientifiques et historiques, voire sociologiques, autour de ce haut-lieu jurassien qu'est Bellelay, isolé mais au carrefour des régions et rempli d'une identité au sujet de laquelle il serait intéressant de discuter. Je laisserai Jean-Claude Rebetez, conservateur des AAEB, vous en dire plus sur le programme de cette journée.

Dans la même optique, invitée par l'Association Poètes du Plateau, la SJE est partenaire du Festival du poète à l'occasion de la journée commémorative de l'œuvre d'Hughes Richard, qui fêtera son quatre-vingtième anniversaire le 5 juillet à Diesse.

Je remercie enfin notre chère Présidente sortante. Elle s'est rendue à de nombreuses manifestations, pas seulement pour manger la Saint-Martin (!), mais aussi pour établir des liens et proposer des idées. Elle a amplement rempli son cahier des charges. Je voudrais, au nom de la Société, la remercier de son dévouement et la féliciter de son dynamisme. Elle se retire de la vie institutionnelle mais certainement pas de la vie émulative. Comme le dit Octavio Paz, Prix Nobel de littérature en 1990, «toute culture naît du mélange, de la rencontre, des chocs. A l'inverse, c'est de l'isolement que meurent les civilisations». Alors vive l'Emulation!

M. Jean-Claude Rebetez dévoile le programme du prochain grand projet mené à bien par les Archives de l'Ancien Evêché de Bâle et la Société jurassienne d'Emulation, organisé dans le cadre du Tricentenaire de l'Abbatiale de Bellelay.



Bellelay

1714 – 2014

**Des chanoines prémontrés
à l'espace d'art contemporain**

Colloque, Bellelay,
ancienne bibliothèque de l'abbaye

20 septembre 2014

Programme

09h30 – 10h00	Accueil, café
10h00 – 10h15	Ouverture officielle du colloque
10h15 – 10h45	L'abbatiale de Bellelay. Un temple dans le "désert" au service de Dieu et des vanités du monde – Jean-Claude Rebetez, conservateur des Archives de l'ancien Evêché de Bâle
10h45 – 11h15	Franz Beer (1660-1726), architecte et entrepreneur – Georg Germann, historien de l'art, prof. hon. à l'Université de Berne, ancien directeur du Musée historique de Berne
11h15 – 11h45	Qui vivait où dans les bâtiments conventuels de Bellelay au 18 ^e siècle? Nature, affectation et distribution des locaux – Damien Bregnard, archiviste aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle
11h45 – 12h00	Discussion
12h00 – 13h30	Visite, buffet dînatoire (sur inscription)
13h30 – 14h00	La brasserie de Bellelay et ses entrepreneurs au 19 ^e siècle – Philippe Hebeisen, responsable du Centre jurassien d'archives et de recherches économiques, et du Dictionnaire du Jura
14h00 – 14h30	La verrerie de Bellelay (1858-1891), entre héritage et modernité – Ursule Babey, archéologue de l'époque moderne, collaboratrice au Musée de l'Hôtel-Dieu, Porrentruy
14h30 – 15h00	Le long processus de classement de l'abbatiale comme monument historique (1949): un enjeu culturel, politique et identitaire – Pierre-Yves Moeschler, historien
15h00 – 15h15	Pause
15h15 – 15h45	Bellelay: 250 ans d'entretien et de négligence du bâtiment – Jürg Schweizer, ancien chef du Service des Monuments historiques du Canton de Berne
15h45 – 16h15	Les expositions d'art contemporain dans des lieux de culte chrétiens: le cas de l'abbatiale de Bellelay – Régine Bonnefoit, historienne de l'art, prof. à l'Université de Neuchâtel et conservatrice de la Fondation Oskar Kokoschka
16h15 – 16h30	Discussion
Dès 16h30	Choix de visites

Les visites sont organisées en collaboration avec le Service archéologique et le Service des Monuments historiques du Canton de Berne.

ALLOCUTION DE CHRISTOPHE GAGNEBIN

Président du Conseil du Jura bernois

Merci de me donner l'occasion et le plaisir de vous apporter le cordial salut du Conseil du Jura bernois à l'occasion de vos assises annuelles 2014. C'est avec plaisir que je vous adresse ces quelques mots en ce lieu dont c'est un euphémisme de dire qu'il symbolise un art, celui de l'horlogerie, qui aura tant contribué à façonner l'âme de notre région.

Le Conseil du Jura bernois arrive au terme de sa deuxième législature. Il a désormais trouvé ses marques, est devenu un interlocuteur reconnu, et s'efforce de remplir au mieux son rôle de porte-parole et de défenseur des intérêts de la région. L'opportunité est belle d'esquisser un bilan sommaire de ces années durant lesquelles notre Conseil a exercé les compétences qui lui sont dévolues en matière culturelle par la loi sur le Statut particulier.

Voici huit ans, la Commission des affaires culturelles s'attela à l'élaboration de son concept directeur. Ce document devait fixer les grandes lignes et principes de l'action que nous entendions mener. A l'époque, souvenez-vous, des craintes s'étaient exprimées à l'égard de ce transfert à un organisme politique de compétences jusqu'alors exercées essentiellement par des instances administratives. Je crois pouvoir dire que ces appréhensions sont aujourd'hui largement dissipées. La culture n'est pas devenue l'otage de la politique, et surtout pas de la politique politicienne. Au contraire, la proximité qui prévaut désormais nous a permis de nous écarter des règles cantonales quand nous le jugions opportun, d'assumer par l'intermédiaire de notre Secrétaire général un rôle de facilitateur qui a permis de surmonter moult obstacles techniques, d'inciter et de fédérer les énergies parfois aussi. La ténacité du Conseil du Jura bernois a également permis de dégager des moyens financiers supplémentaires, ce qui, dans le contexte actuel, n'allait pas de soi.

Nous avons la satisfaction de constater que, au cours des dernières années, la scène culturelle régionale s'est enrichie. Les institutions du Jura bernois témoignent d'une vitalité réjouissante, qu'il s'agisse des centres culturels, de Mémoire d'Ici, des musées patrimoniaux. Plusieurs manifestations, notamment sur le plan musical, jouissent désormais d'une aura qui rayonne bien au-delà des limites régionales, qu'il s'agisse d'Usine sonore à Bévillard, des Estivales de Court, de Stand d'Eté à Moutier, des expositions de Bellelay ou des productions de l'Ensemble vocal d'Erguël, pour n'en citer que quelques-unes. Les Jardins musicaux qui se déroulent dans le cadre splendide du Parc régional de Chasseral nous ont permis de tisser de nouveaux liens avec nos voisins et amis neuchâtelois. Enfin, celui qui vous parle a eu l'insigne honneur, l'automne dernier, de remettre à une écrivaine de

Saint-Imier, Sylviane Châtelain, le premier Prix des Arts, des Lettres et des Sciences décerné par le Conseil du Jura bernois, prix qui couronne une œuvre dense à la langue finement ciselée.

Le mérite de cette richesse – et mon panorama est loin d’être exhaustif – revient d’abord, bien sûr, aux acteurs culturels. Mais j’aime à croire que notre Conseil n’aura pas été sans influence sur cette évolution réjouissante.

La section Culture aura un visage bien différent dès le mois prochain. Plusieurs de ses membres, dont MM. Jean-René Moeschler, président, Stéphane Boillat, maire de céans, et Daniel Chaignat, figure emblématique du cinéma dans notre région, ont renoncé à solliciter un nouveau mandat. D’autres ont, selon le jeu de la démocratie, dû céder leur place. J’aimerais ici rendre un vibrant hommage à ces personnalités dont la parfaite connaissance du terrain comme des mécanismes complexes de la péréquation financière n’avait d’égales que leur abnégation et leur ténacité.

La composition exacte de la future commission ne sera connue que le 4 juin prochain. Mais je ne doute pas que l’action du nouveau Conseil saura s’inscrire dans une continuité qui ne devra bien sûr pas être synonyme d’immobilisme. Parmi les grands défis qui l’attendent, il y a évidemment la mise en œuvre de la Loi sur l’encouragement des activités culturelles, avec la ferme volonté de parvenir à une solution qui ne préterite aucun des partenaires en présence: ni les acteurs culturels bien sûr, ni les collectivités publiques, et notamment celles qui, comme la cité qui nous accueille aujourd’hui, consentent des sacrifices importants en faveur de la culture. Mise en consultation auprès des communes, la liste des institutions reconnues d’importance régionale a été bien accueillie et les douze propositions faites par le CJB pour ce qui concerne le Jura bernois seront, selon toute vraisemblance, portées sur la liste définitive en septembre.

L’autre dossier est bien plus enthousiasmant je crois. Non que sa concrétisation s’annonçât comme un long fleuve tranquille, mais le projet fait en l’état l’unanimité au sein de notre Conseil. Je veux parler, bien sûr, du projet ARS, projet qui vise à mettre en réseau les acteurs des arts de la scène. Indépendamment de l’accueil que lui réserveront ceux à qui il est destiné, je crois qu’il présente au moins quatre caractéristiques intéressantes: il est résolument novateur en ce sens qu’il n’existe pas d’institution comparable ailleurs, il est adapté à une région dépourvue de centre véritable comme notre Jura bernois, il reconnaît comme partenaires à part entière les nombreux amateurs qui, plus qu’ailleurs, contribuent à la vitalité de la culture régionale comme à la convivialité qui prévaut dans nos cités. Enfin, ARS vise une complémentarité avec les théâtres de Bienne, de La Chaux-de-Fonds, de Neuchâtel, avec le CREA qui devrait voir le jour à Delémont aussi. C’est une grande force de notre région que d’envisager le soutien à la culture avec une optique qui transcende les réalités institutionnelles, et même en

fait un atout. Actuellement, le CJB soutient annuellement une douzaine d'institutions interjurassiennes et autant de projets culturels en commun avec la République et Canton du Jura. Les chiffres doivent être comparables pour ce qui concerne les projets soutenus en commun avec le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne, et plusieurs communes du Jura bernois soutiennent les grandes institutions biennoises. Depuis peu, nous avons saisi l'opportunité d'une collaboration avec le Canton de Neuchâtel. L'«intercantonalité» est une force qui, grâce au soutien cumulé de deux cantons, permet à des institutions ou des projets d'afficher des ambitions qu'ils devraient peut-être revoir à la baisse s'ils n'étaient les partenaires que d'un seul canton. Je forme le vœu que cette situation perdure.

Dans tous les cas, le Conseil du Jura bernois accordera sans nul doute une attention encore plus soutenue à la coopération par-delà les frontières institutionnelles. Il se montrera ouvert à toutes les formes de collaboration avec les partenaires les plus divers, qu'ils soient biennois, jurassiens, neuchâtelois, ou autres encore. Convaincu que l'échange, la rencontre, la confrontation d'idées sont l'essence même de toute expression artistique, il les favorisera chaque fois qu'il le pourra. Je veux croire aussi qu'il aura à cœur d'être un véritable ambassadeur de la langue et de la culture françaises auprès de nos voisins de langue allemande.

« La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert », disait André Malraux.

C'est dans cet esprit résolument volontariste, le regard tourné vers demain, que je vous souhaite, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de fructueuses assises ici à Saint-Imier, non sans vous remercier bien chaleureusement pour l'intense et inlassable activité que vous déployez au service de la culture de nos régions.

B) COMMISSIONS

COMMISSION DES ACTES



MARTIN CHOFFAT

Responsable

Notre Commission vit une période de mutations. Le départ de Damien Bregnard l'an dernier, dont l'hommage figure dans les *Actes* 2013, a vu l'arrivée de Matthieu Gillabert, jeune historien originaire du Jura, établi à Neuchâtel, titulaire d'un doctorat en histoire contemporaine et en activité en qualité d'assistant docteur à l'Université de Fribourg. Ce printemps, Jo Chalverat a présenté à son tour sa démission (Philippe Wicht lui rendra l'hommage qui lui est dû tout à l'heure): Damien Becker, docteur en paléontologie et sédimentologie, actuel conservateur ad interim du Musée jurassien des Sciences naturelles et du Jardin botanique à Porrentruy, dénommé maintenant JURASSICA, a accepté de le remplacer.

Ces nouvelles forces ne vont pas modifier les méthodes de travail de notre Commission: les excellentes conditions de collaboration qui ont prévalu jusqu'à ce jour sont garanties avec ces deux jeunes hommes bourrés de qualités et de compétences, pleins d'enthousiasme et débordants d'envie de bien faire.

Le contenu des *Actes* 2013 a ceci de particulier qu'il fait une large part à un grand sujet, les chauves-souris, dans la rubrique réservée aux sciences, et qu'il n'aborde qu'un sujet dans le domaine historique, le 700^e anniversaire de La Neuveville. En lettres et arts, le lecteur découvrira une jeune écrivaine et un jeune artiste peintre, tous deux prometteurs.

Pour les prochains *Actes*, les projets sont certes déjà bien en cours. Cependant, dans tous les secteurs, nous attendons toujours de nos émulateurs et émulateuses, mais aussi de toutes celles et tous ceux qui peuvent contribuer à entretenir et enrichir le patrimoine naturel et culturel du Jura et du Jura bernois, qu'ils nous proposent la publication de leurs productions, des résultats de leurs recherches, de leurs passions.

Parallèlement, nous poursuivons notre réflexion avec les dirigeants de la Bibliothèque cantonale jurassienne pour mettre nos *Actes* à disposition des lecteurs par le canal du réseau de bibliothèques RERO. Nous maintiendrons

évidemment la publication des *Actes* dans sa version papier actuelle et la version informatique ne sera disponible qu'après cinq ans.

Les plus attentifs auront peut-être observé que le tirage des *Actes* avait passé en quinze ans de 2260 à 1700 exemplaires ! Cette baisse extrêmement forte est due à deux facteurs : d'abord, le nombre de membres de la SJE a diminué de façon régulière et substantielle (de 2220 en 1998 à 1780 en 2013) ; ensuite, une réflexion menée avec le Comité directeur nous a conduits à renoncer à constituer des stocks de plus en plus contraignants à gérer (jusqu'à près de 250 exemplaires en solde certaines années).

Je m'en voudrais de terminer mon propos sans redire mon chaleureux merci à mes trois collègues de la Commission, Philippe Wicht, Jo Chalverat et Matthieu Gillabert, avec lesquels le travail et la collaboration sont toujours une source de plaisir et de découvertes enrichissantes, et j'adresse un salut tout particulier et des vœux de bonheur dans ses engagements futurs à Jo qui met officiellement aujourd'hui un terme à son long mandat.

Merci à vous toutes et tous pour votre intérêt et votre soutien.

ALLOCUTION DE GABRIEL WILLEMIN

Président du Parlement jurassien

C'est avec beaucoup de plaisir que je participe à votre 149^e assemblée générale de la Société jurassienne d'Emulation.

Je remercie votre Comité directeur de son aimable invitation et de l'accueil chaleureux qui m'a été réservé.

C'est avec une certaine émotion que je m'exprime ici à Saint-Imier au nom du Parlement jurassien. En ma qualité de Président, je vous adresse les meilleurs messages du législatif cantonal jurassien.

La Société jurassienne d'Emulation se veut apolitique et interjurassienne. Dans vos statuts, il est précisé qu'elle respecte les opinions politiques et les convictions religieuses de ses membres. Ce sont les fondements qui ont permis à votre association d'exister depuis bientôt cent septante ans.

En lisant le procès-verbal de votre dernière assemblée générale à Zurich, j'ai apprécié une nouvelle fois la manière dont vous avez abordé le respect des opinions de tout le peuple jurassien, dans la Déclaration relative aux votations populaires du 24 novembre 2013. La volonté de définir un avenir institutionnel commun, qui malheureusement n'a pas abouti, ne doit en aucun cas remettre en cause l'avenir de la Société jurassienne d'Emulation.

Si, pour développer le Jura, l'économie locale joue un rôle déterminant, la culture au sens large est, à mes yeux, aussi un vecteur très important.

La richesse culturelle est un atout qui permet d'améliorer l'attractivité d'une région. Elle est une composante non négligeable, prise en compte dans la mesure de la qualité de vie.

La Société jurassienne d'Emulation joue donc un rôle important dans la mise en valeur de notre patrimoine, et, par conséquent, ses activités contribuent à promouvoir une image positive de notre Canton.

Je remercie ici le travail de toutes les personnes qui s'engagent à mettre en valeur la culture jurassienne. De nombreux projets sont réalisés dans les cercles issus de votre association. Ce travail conséquent mérite toute notre reconnaissance.

Dans ce contexte, je remercie particulièrement les membres de vos sections localisées à l'extérieur du Jura historique pour leur engagement et pour leur travail. J'ai constaté que des sections sont implantées dans toute la Suisse romande, à Bâle et à Zurich. Ce sont des relais importants pour soutenir et valoriser les atouts de notre région.

Dans le cadre de vos activités, le dictionnaire du Jura est une source d'information très appréciée sur internet. De plus en plus de personnes qui recherchent des informations sont orientées au travers des moteurs de recherches vers ce site internet. Cela prouve que la qualité et les mises à jour très régulières des informations mettent en valeur de nombreux aspects de notre belle région.

Je tiens également à souligner la qualité de votre site internet qui est très convivial et contient beaucoup d'informations bien organisées. Votre agenda est particulièrement intéressant et met en évidence les nombreuses activités culturelles qui se déroulent tout au long de l'année.

Pour coordonner toutes ces activités, je salue le travail conséquent de votre Comité directeur et de votre Présidente en particulier, Madame Marcelle Roulet. J'ai appris qu'elle quitte ses fonctions aujourd'hui. Je la remercie sincèrement de son engagement au cours des quatre dernières années. Je souhaite d'ores et déjà plein succès à son successeur, que vous allez élire au cours de cette assemblée. J'ai constaté que le Clos du Doubs, ma région, y était très bien représenté puisque Jean-Maurice Maitre est votre trésorier. Je me réjouis de l'engagement de personnes du Clos du Doubs dans votre association.

Avant de conclure, je souhaite faire un clin d'œil à votre assemblée générale qui se réunira l'année prochaine pour la 150^e fois. J'espère que cet anniversaire sera l'occasion d'exprimer toute votre reconnaissance aux personnes qui ont œuvré durant toutes ces années au sein de votre association et en particulier au sein de vos différents organes et commissions.

Je vous encourage toutes et tous à poursuivre vos activités dans l'intérêt des Jurassiennes et des Jurassiens et également de celui de tous les membres de votre association.

COMMISSION DES ÉDITIONS



FRANÇOIS FRICHE

Responsable

Comme une assemblée générale de l'Emulation et son apéritif, comme un président et sa secrétaire générale, comme André Agassi et sa montre Longines, toutes les nouvelles que je vous apporte vont par deux. Tout d'abord, les Editions de la SJE ont fait paraître deux nouveaux titres durant l'année écoulée :

– le *Journal d'Antoine-Joseph Buchwalder (1792-1883)*, éminent cartographe jurassien, commenté par Marcel S. Jacquat, Jean-Paul Miserez et Claude Juillerat dans la collection «Rouge et or»;

– les *Actes* du colloque d'histoire organisé par le Centre suisse d'Etudes sur le Québec et la Francophonie qui ont pour titre : *Sociétés de migrations en débat*, sous la direction notamment de Claude Hauser et Pauline Milani. Cette coédition avec les Presses universitaires de Laval a été vernie le 11 mars dernier à Fribourg dans le cadre du ciné-club de l'Université.

Deux projets sont en cours et verront le jour en 2014 :

– *Les Moulins et industries du Doubs* dans la collection «L'œil et la mémoire», par André Petignat, qui avait déjà publié à l'Emulation un premier volume consacré aux moulins de Saint-Ursanne en 2004. Cet ouvrage se prépare en collaboration avec le GHETE (Groupement d'échanges et d'études Homme et terroirs du Clos du Doubs).

– *Coup de sac*, roman de Marie Houriet et premier volume de notre collection littéraire «Encrages».

Enfin, deux jeunes Jurassiennes sont venues rejoindre les rangs de notre Commission : Pauline Dubosson et Angéline Rais.

– Née à Delémont quelques mois après la catastrophe de Tchernobyl, **Pauline Dubosson** grandit à Porrentruy et fait ses classes au Collège Saint-Charles, où elle profite notamment de cours d'allemand par immersion. Après sa maturité, obtenue en 2006, elle part deux mois en Allemagne, à Augsburg, parfaire ses connaissances linguistiques, avant de commencer des études de français et d'allemand à l'Université de Neuchâtel, avec un semestre Erasmus à la clé, destination Bonn en hiver 2008-2009. Une fois

son Bachelor en poche, elle enseigne l'allemand dans le cadre de remplacements et en parallèle à ses études. Elle suit aussi des cours aux Universités de Berne et de Fribourg et se spécialise en linguistique française grâce à l'enseignement dispensé par Marie-José Béguelin, qui encadre son mémoire, soutenu en été 2012 et ayant pour thème la prosodie du français fédéral. Après une année passée à l'Université en tant qu'assistante-doctorante, Pauline quitte l'institution pour retrouver sa passion: l'enseignement. Elle poursuit ainsi un Master dans l'enseignement post-obligatoire à la Haute Ecole pédagogique du Canton de Vaud. Bien que vivant à Neuchâtel depuis 2006, Pauline reste très attachée au Jura, où résident sa famille et de nombreux amis, et elle revient régulièrement à diverses occasions, que ce soit dans le cadre professionnel ou familial, comme le week-end passé, pour la Fête des mères... C'est donc avec un grand plaisir qu'elle a rejoint la Commission des Editions, qui lui permet d'allier son amour des lettres et du Jura.

– **Angéline Rais** a vingt-six ans et vient de Vicques. Il y a deux ans, elle a terminé ses études d'histoire à Neuchâtel et est ensuite partie à Hambourg pour y parfaire son allemand. A son retour, elle a travaillé à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg et s'apprête à partir d'ici quelques jours à Londres pour effectuer un stage dans une bibliothèque durant l'été. Au cours de sa formation, elle s'est particulièrement intéressée à l'histoire du livre manuscrit et imprimé et souhaite à l'avenir poursuivre ses recherches dans le domaine du livre au sein d'une bibliothèque ou d'un centre d'archives, tant l'histoire des documents anciens la passionne. Participer aux activités de la Commission des Editions est pour elle une très belle opportunité de s'impliquer dans la vie culturelle du Jura et de faire connaître son patrimoine. Ce sera aussi l'occasion de découvrir une autre facette du livre à travers son édition.

ALLOCUTION DE CHARLES JUILLARD

Président du Gouvernement jurassien

Après votre assemblée de l'année 2010 à Tramelan, c'est pour moi la deuxième fois que j'ai l'avantage de prendre part aux assises annuelles de la Société jurassienne d'Emulation en tant que Président du Gouvernement de la République et Canton du Jura. S'agirait-il pour moi d'une vocation que de venir vers les cités du Sud? Je tiens à vous rassurer d'emblée: je n'ai nulle prétention à m'inscrire dans le sillage du bon saint Imier, cet enfant du Nord à qui, selon l'une des élégantes tournures de Pierre-Olivier Walzer, il parut nécessaire, pour accomplir sa mission, d'aller porter la lumière dans

les vallées du Sud. Aucune ambition, donc, de défricheur, d'apôtre ou de colonisateur ne m'anime aujourd'hui.

Mon premier propos, très simplement, mais bien chaleureusement, est de vous apporter le cordial salut du Gouvernement de la République et Canton du Jura. L'Exécutif jurassien s'honore d'être associé annuellement à vos rencontres, dans la mesure où la Société jurassienne d'Emulation, depuis plus de cent cinquante ans, n'a de cesse de veiller à la défense et à l'illustration de l'identité jurassienne, de s'impliquer avec autant de bonheur que d'ardeur en faveur du rayonnement du «Jura, terre romande» et, somme toute, de cultiver dans nos contrées toutes choses relevant des arts, des lettres et de l'esprit.

Vous me direz de suite – et je pressens que vous m'attendez quelque peu à ce contour – que les conditions au plan politique sont désormais nouvelles, et très différentes même de ce qu'elles furent longtemps, après la consultation populaire sous forme de deux scrutins distincts mais parallèles du 24 novembre de l'année dernière. Autant le préciser d'emblée: je ne vous nantirai pas aujourd'hui d'éléments foncièrement nouveaux ou inédits quant à l'appréciation du Gouvernement jurassien et de ses perspectives en matière de politique jurassienne. Un débat a d'ores et déjà été amorcé à ce sujet par le Parlement cantonal, auquel le Gouvernement réserve, comme il se doit, la primeur de ses analyses, considérations et intentions. Vous comprendrez de la sorte que je ne dévoile pas ici ce qui tiendra d'ossature au rapport ad hoc que le Gouvernement, aux alentours de l'historique date du 23 juin, présente annuellement à l'organe législatif cantonal.

Qu'il me soit permis cependant quelques constats:

– Le fait que les électrices et les électeurs du Canton du Jura ont massivement approuvé la modification constitutionnelle qui leur était proposée peut constituer un motif de satisfaction, malgré la vanité de ce résultat. Celui-ci, par son caractère très positif, dont certains observateurs ont pu douter avant qu'il soit connu, est assurément le fruit et le reflet du patriotisme jurassien. En acceptant le principe d'un partage de leur souveraineté, les citoyennes et citoyens du Canton du Jura ont fait preuve tout à la fois de générosité et d'esprit d'ouverture. Corollairement, je discerne en l'occurrence une réelle et belle capacité des forces politiques jurassiennes à mobiliser et rassembler la population autour d'un fort projet de société, ce qui est assurément notable dans le monde à la fois globalisé et pluriel où nous vivons. La cohésion de la République et Canton du Jura, en tant que telle, en ressort renforcée.

– Pour ce qui est du résultat dans le Jura bernois, qui a le mérite de la clarté, on ne cachera évidemment pas une déception certaine, d'un point de vue jurassien. Malgré l'engagement de plusieurs d'entre les citoyens du Jura bernois, force est de reconnaître que la communauté de destin entre le

Canton du Jura et le Jura bernois a été niée, que le dialogue interjurassien n'a pas convaincu et que la notion même de Jura historique a été mise en cause. Il y a là de quoi, pour sûr, interroger non seulement les responsables politiques, mais aussi les responsables d'associations comme la vôtre, Mesdames et Messieurs.

– Contrairement à celui du Canton du Jura, le vote dans le Jura bernois n'a pas été homogène. Belprahon doute. La commune de Moutier, au cœur géographique et historique du Jura, a pour sa part accepté d'engager un processus visant à fonder un nouvel Etat. Il y a quelques semaines, le Conseil communal de Moutier a communiqué sa volonté d'organiser une votation communale portant sur un éventuel transfert de la cité prévôtise dans le canton du Jura. Si les citoyens d'une commune du Jura bernois expriment, lors d'une telle votation, leur identité jurassienne et leur désir de vivre au sein de la communauté jurassienne, alors le Gouvernement s'engagera afin que l'accueil de ces communes dans le plus jeune des cantons soit une réussite pour chacun des partenaires. A noter que conformément aux accords passés, un dialogue particulier va s'établir entre le Conseil Exécutif bernois, le Gouvernement jurassien et la ou les communes qui souhaiteraient rejoindre le Canton du Jura, à l'exclusion de tout autre interlocuteur.

– Le résultat du scrutin dans le Jura bernois aura modifié profondément le contexte politique – je dis bien «politique» d'abord, et non pas tellement «historique» ou «culturel» – dans lequel s'inscrivaient les relations entre le Jura bernois et le Canton du Jura. Ces relations, de la sorte, sont nécessairement appelées à évoluer. Les modalités de ce changement seront précisées en temps et lieu par le Gouvernement jurassien, qui travaille actuellement ce sujet de manière approfondie, quasiment par un inventaire et une analyse systématique de toutes les collaborations ayant pu s'établir au fil des années depuis l'Accord du 25 mars 1994, voire depuis l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura. Il ne s'agit pas de démonter tout ce qui a été patiemment construit; mais il est clair que rien ne sera plus tout à fait comme avant.

Voilà pour un rapide tour d'horizon de la situation, un tour d'horizon encore provisoire et «officieux», si je puis dire, en attendant les prises de position «officielles» du Gouvernement jurassien, les débats et les décisions du Parlement cantonal en définitive.

Je ne saurais délivrer mon propos sans évoquer non plus, certes brièvement, quelques aspects de la politique culturelle relative, principalement, à la République et Canton du Jura. A cet égard, le ministre des finances que je suis ne cachera pas que la République et Canton du Jura est confrontée à quelques difficultés financières, à l'instar d'autres cantons, et peut-être même plus que les autres compte tenu de sa jeunesse et des efforts de rattrapage qu'elle a dû consentir depuis son entrée en souveraineté. Des mesures d'économie s'imposent, que le Gouvernement étudie et prépare actuellement

– il s’agit du processus de réforme baptisé OPTIMA –. des mesures d’économie qui toucheront assurément tous les domaines, y compris ceux relevant du vaste champ culturel. Je ne suis pas venu ici pour annoncer «du sang et des larmes», tant s’en faut, mais il m’importe de tenir un langage de clarté et de franchise. Cela dit, la politique culturelle garde toute sa pertinence, qu’il s’agisse des perspectives d’ouverture, vers les régions voisines ou même plus lointaines, telle qu’elle a été voulue par le Parlement en 2002, ou qu’il s’agisse des grands projets d’infrastructure, comme *Paléojura* devenu *Jurassica*, d’une part, le CREA d’autre part. Ces projets poursuivent pour l’instant leur essor. De fait, ils ont une importance si considérable, au plan culturel bien évidemment, mais aussi en termes de rayonnement et d’attractivité en général, qu’on ne peut que souhaiter leur concrétisation et travailler à leur aboutissement, sur des bases indispensables de partenariat public-privé. J’ose croire que la Société jurassienne d’Emulation, malgré la rigueur des temps, continuera d’apporter sa caution morale à ces grands projets, dans l’intérêt bien compris du Canton du Jura et même de la région tout entière. J’observe à cet égard, avec intérêt et non sans satisfaction, que le Canton de Berne, après avoir lâché le projet CREA, s’en vient proposer maintenant pour sa partie francophone un avenir culturel préconisant une mise en réseau où le CREA et même la salle de l’Inter à Porrentruy trouve un ancrage. De belles perspectives donc, si les finances publiques, là aussi, le permettent...

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, j’ose croire à votre compréhension et, davantage encore, à votre soutien d’émulateurs dans les importantes options politiques et culturelles que j’ai évoquées à grands traits et qui nous attendent toutes et tous pour ces prochains temps. Des compétences, de la sagesse, de l’abnégation, de l’imagination, de la persévérance, la Société jurassienne d’Emulation n’en a jamais manqué, en fidélité au pays jurassien qu’elle sert et honore depuis si longtemps. Puisse-t-il en aller encore et toujours de la sorte !

Je tiens encore à remercier sincèrement M^{me} Roulet, qui va quitter sa présidence au terme de cette assemblée. Il se trouve que c’était moi qui représentais le Gouvernement jurassien lors de son élection il y a quatre ans à Tramelan. C’est avec d’autant plus de plaisir que j’assiste à sa dernière assemblée en tant que Présidente. Merci Madame de votre engagement à la tête de notre Société. Profitez bien du temps libre ainsi retrouvé.

Félicitations et remerciements aussi au candidat à la Présidence. Nul doute que, bientôt à la retraite, il aura encore davantage de temps à consacrer à la SJE, à laquelle il en consacre déjà pas mal.

C’est le moment, et le lieu aussi, de rappeler certains passages de la prière à Saint Imier que Pierre-Olivier Walzer publia dans sa désormais fameuse *Vie des saints du Jura* il y a trente-cinq ans, l’année même de l’entrée en souveraineté du Canton du Jura :

Grand Saint Imier, ô Laboureur,

Toi qui le premier, au cœur du Jura, jetas les semences du seigle et du blé, (...)

Ne permets pas que nous renoncions à l'identité de la race que tu as illustrée (...)

Instruis-nous de la nature des terres et du génie des plantes, de leurs fruits et de leurs graines, afin que nous y trouvions en même temps notre subsistance présente et notre esprit à venir,

Et que nous ayons toujours de quoi inviter à notre table de plein air les gens du Nord, les gens du Sud: que tous reçoivent d'un cœur égal le pain et le sel.

Fais que cette terre sortie de tes mains soit terre d'ordre et de fraternité indivise, afin que du haut du ciel le paradis jurassien apparaisse aux yeux des anges comme un jardin bien planté et bien uni,

Aux sept plates-bandes bien égales. Amen.

«Amen», c'est la juste et bonne conclusion dont Pierre-Olivier Walzer ponctue chrétiennement et logiquement cette prière devenue morceau d'anthologie patriotique et poétique tout à la fois. Ce sera aussi, dans une même logique conclusive et sans aucune ambition littéraire, mon très laïc et prosaïque mot de la fin.

C) CERCLES

CERCLE D'ARCHÉOLOGIE



JOSETTE HOURIET

Vice-présidente

Activités proposées à nos membres

En **2013**, nos activités ont débuté **le 1^{er} juin**, à la découverte de trois sites régionaux. Nous avons commencé par le lieu-dit «Toise de Saint-Martin», endroit situé sur un replat dominant les gorges de la Suze, où se trouvent les vestiges romains d'une voie à rainures ainsi qu'une niche creusée dans la roche et qui autrefois abritait une statue ou une inscription dédiée au dieu Mars.

Des panneaux explicatifs installés sur les lieux permettent en tout temps une visite guidée au grand public.

Si ce premier site était déjà connu de quelques personnes, la deuxième visite de la journée fut une réelle et heureuse découverte pour tous. En effet, dans un bâtiment situé sur la commune d'Orvin, et qui apparaît au premier coup d'œil comme une grange, se cache une ancienne tuilerie datant du début du XIX^e siècle. Ce précieux témoin du patrimoine artisanal est un des rares témoignages préindustriels de ce type encore conservés en Suisse.

Ensuite, la montée jusqu'au site de Pierrefeu se fit dans un brouillard toujours plus humide et plus dense. Heureusement, située non loin de là, la métairie du Bois-Raiguel permit en premier lieu de réchauffer corps et esprit. Puis, sous la conduite de la géologue Jehanne Affolter, chacun put continuer les exercices de réchauffement en cassant force morceaux de calcaire pour en tirer des rognons de silex, comme le firent nos ancêtres moustériens et magdaléniens. En effet, des outils en silex de Pierrefeu ont été retrouvés à Alle et à Monruz.

Le 24 août, dix-sept personnes ont participé à une visite guidée des quatre volets de l'exposition Archéo A16, sous l'experte conduite de son commissaire, Robert Michel.

Cette exposition présentait le résultat de vingt-huit années de fouilles et de recherches qui ont contribué à compléter et corriger notre connaissance du passé jurassien. Ainsi, nous avons pu admirer l'objet représentant la plus

ancienne trace de travail mécanique dans le canton. Il s'agit d'un alluchon, dent de roue à aubes servant à actionner une meule de moulin et qui date du VII^e siècle ap. J.-C. Et, en remontant encore dans le temps, nous avons contemplé la plus ancienne céramique du Jura, un pot à fond rond datant d'environ 4800 av. J.-C. et qui aurait pu servir à concocter le repas néolithique que la plupart des participants ont partagé aux Cerlatez.

Le 28 septembre, vingt personnes ont bénéficié d'une visite guidée de l'exposition Qin à Berne. Ce fut une rencontre fort intéressante et sympathique. Elle a permis de découvrir non seulement la figure énigmatique du Premier Empereur et son mausolée monumental, mais aussi plus de deux cents fascinantes pièces de grande valeur permettant d'évoquer divers aspects des débuts de l'empire chinois. Un réel enchantement.

Le 25 octobre, à Asuel, une quarantaine de personnes ont suivi la traditionnelle conférence d'automne dont le thème était «Premiers résultats de la fouille mérovingienne de Courroux-Place des Mouleurs». Robert Fellner, archéologue cantonal jurassien, a présenté une introduction concernant l'histoire du site. Puis l'archéologue Olivier Heubi, qui a assuré la direction du chantier, a fait part des premiers résultats des fouilles. Celles-ci ont permis de mettre au jour deux puits et deux caves d'époque romaine et une nécropole remontant au Haut Moyen Age. Cette dernière comportait cinquante-quatre tombes à inhumation. Douze d'entre elles ont livré du mobilier funéraire dont un élément de ceinture, une magnifique plaque boucle richement décorée et qui présente une petite croix en son centre. Datant du VII^e siècle ap. J.-C., elle représente une indication précoce de la christianisation de la région.

Groupe du fer (GAF)

La fouille d'un four à chaux aux Cerniers de Saucy, **prévue en 2013**, n'a pu être entreprise, à cause de la maladie d'un des protagonistes.

L'assemblée générale s'est déroulée le **22 mars**.

En mai, à Lajoux, deux demi-journées de débroussaillage ont permis de dégager le site du bas fourneau des plantes qui l'envahissaient.

Le 5 août, Lucette Stalder et Nicolas Gogniat se sont rendus au Ballenberg pour y observer la construction d'un four à chaux.

Le 31 août, Willy Houriet a représenté le GAF à la fête de la forge du Pâquier. Il y a montré du matériel et deux films courts présentant les activités du groupe.

Willy Houriet a également conduit trois visites guidées sur le sentier du fer à Lajoux, dont une destinée à la section chaux-de-fonnière de la SJE.

Pour 2014, deux activités sont actuellement prévues: l'assemblée générale, agendée au **6 juin** et la fouille du four à chaux, qui sera effectuée entre **le 1^{er} et le 12 septembre**.

Parutions

En été a paru l'ouvrage rédigé par les membres du Comité et intitulé: «Sur les traces des archéologues, 33 sites remarquables du Jura et du Jura bernois».

Trois nouveaux Cahiers d'Archéologie (CAJ) sont sortis de presse en 2013 et un autre vient de paraître :

N° 27: Occupation du Haut Moyen Age à Chevenez: inhumations et atelier métallurgique

N° 29: Nécropole à incinération du bronze récent à Alle-Les Aiges

N° 35: Rebeuvelier-La Verrerie, redécouverte d'un passé industriel

N° 24: Delémont-En La Pran (Jura, Suisse)

Assemblée générale

Elle s'est déroulée le **26 avril** dernier à Perrefitte. Les personnes présentes ont pris note de la démission de deux membres du Comité, Marie-Isabelle Cattin et Vincent Christe. Le Comité restant est composé de sept personnes qui s'organisent pour animer la vie du Cercle, la Vice-présidente coordonnant le tout.

L'assemblée fut suivie d'une passionnante conférence de Gianna Reginella Servais, archéologue, qui a parlé de La Tène, important site localisé au bord du lac de Neuchâtel et qui a donné son nom au deuxième âge du fer européen.

Activités 2014

24 mai: Visite de la forge de Nods, du gibet de La Neuveville et du musée privé Palafitte Irlet à Douanne.

30 août: Visite de la base de plongée du service archéologique du Canton de Berne à Sutz-Lattrigen, suivie, l'après-midi, de la visite guidée de l'exposition «Les Lacustres – Au bord de l'eau et à travers les Alpes» au Musée d'Histoire de Berne.

31 octobre: visite du Musée de la poterie de Bonfol, récemment rénové, suivie du traditionnel repas de la Saint-Martin au restaurant de l'Ours, à Vendlincourt.

CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES



CLÉMENT CREVOISIER

Président

Rapport d'activité 2013

L'année 2013 fut pour le Cercle d'Etudes historiques (CEH) une année de transition marquée par l'aboutissement des grands projets (lancé en 2003, le *Dictionnaire du Jura sur Internet-DIJU* est pratiquement finalisé; lancé en 2006, l'«Atlas historique du Jura» est paru en 2012) et le renouvellement de la composition de son Bureau. L'année fut donc en particulier consacrée à la réflexion sur notre fonctionnement et à la définition de projets futurs, thèmes à aborder et formes à adopter. Quatre séances ont été tenues, à Bienne, Fribourg et Neuchâtel deux fois. L'assemblée générale s'est quant à elle déroulée **le 28 juin** à Laufon, localisation soulignant les partenariats qui nous lient à Bâle et à Bâle Campagne en particulier à travers le DIJU. Le CEH n'a par ailleurs pas produit d'éditions, *Lettre d'information* (LICEH) ou *Cahier d'étude historique*, en 2013.

Bureau

Le Comité était composé en 2013 d'Emma Chatelain, Clément Crevoisier, Matthieu Gillibert, Philippe Hebeisen, Christophe Koller, Michaël Liechti et Caroline Rusterholz; David Gaffino et Lionel Jeannerat ont de plus rejoint l'équipe dans le courant de l'année. Au sein du Bureau et lors de l'assemblée générale, Clément Crevoisier a succédé à Philippe Hebeisen à la Présidence et Matthieu Gillibert à repris la charge de Caissier après Caroline Rusterholz. Emma Chatelain et Michaël Liechti ont quant à eux démissionné durant l'année.

DIJU

Voir aux pages 417, 418 et 419 le rapport ad hoc de Philippe Hebeisen.

Information autour des votations du 24 novembre

Le CEH a fourni un travail d'information afin de faciliter, auprès du public et des journalistes, la mise en perspective historique des votations du 24 novembre 2013.

Sur le DIJU, et sous la direction de Philippe Hebeisen, deux pages ad hoc résumant les thématiques, renvoyant sur les notices apparentées et sur une sélection bibliographique, ont été préparées en français et en allemand sur les thèmes de la Question jurassienne et du Séparatisme dans le Laufonnais. Cette opération a notamment eu pour répercussions la parution d'une page entière sur le Laufonnais dans le Quotidien Jurassien (19 octobre) et l'enregistrement d'une capsule radiophonique sur RFJ (30 septembre).

Les vertus pédagogiques de l'*Atlas historique du Jura* ont également été mises à profit pour éclairer les votations de novembre. Le directeur de l'ouvrage, Clément Crevoisier, a ainsi été invité à en présenter les résultats à différentes occasions, devant les membres de la paroisse réformée de Zurich Neumünster en mai, à l'assemblée générale extraordinaire du parti libéral-radical jurassien en juin, dans un portrait paru dans la *Berner Zeitung* le 26 octobre.

Divers

Le CEH a participé **en août** à un forum organisé par l'«Historischer Verein des Kantons Bern» réunissant les institutions et groupements du Canton de Berne concernés par la thématique historique et visant leur mise en réseau.

Le 22 novembre, par le biais d'une conférence de Christophe Koller au sujet de l'histoire économique régionale, le CEH a participé à l'une des soirées de lancement de la publication *Histoire de Bienne*, nouvel et monumental ouvrage de référence sur la capitale économique jurassienne, par ailleurs dirigé par David Gaffino, nouveau membre de notre Bureau.

Programme 2014

En 2014, la préoccupation principale visera à mettre en place une structure garantissant la pérennité du DIJU. Le CEH a par ailleurs défini comme nouveau projet de moyen terme la réalisation d'un bilan ainsi que la mise en valeur, en particulier par l'amélioration de l'accessibilité, de la production du CEH depuis sa création en 1970: publications, LICEH, colloques, DIJU. Les premiers éléments de ce projet devraient paraître à l'automne dans une LICEH; l'utilisation d'internet est fortement envisagée dans cette entreprise.

Enfin, une journée présentant les résultats du séminaire dirigé à Fribourg à l'automne 2013 par les professeurs Alain Clavien et Claude Hauser au sujet de Fernand Gigon est prévue pour **le 23 août** à Porrentruy. Ce séminaire est en effet consécutif à la LICEH n° 41 parue en 2008 et présentant les différents fonds d'archives constitués par Fernand Gigon et son épouse Monique Gigon-Constantin.

L'assemblée générale 2014 se tiendra quant à elle au Musée jurassien d'art et d'histoire à Delémont **le 20 juin 2014**.

Rapport DIJU 2013



PHILIPPE HEBEISEN

Responsable

Le travail du côté du DIJU s'est poursuivi, entre rédaction de nouvelles notices tant en français – par le responsable du DIJU et rédacteur francophone (30%), Philippe Hebeisen – qu'en allemand – par notre rédactrice germanophone, Kiki Lutz (20%), qui a également poursuivi son travail de traduction de français en allemand. A côté de cela, il s'est également agi d'assurer le suivi des notices existantes pour une mise à jour, non exhaustive, du corpus. Et enfin, il a fallu traiter un nombre croissant de demandes en provenance d'internautes, celles-ci incluant des demandes de mise à jour, des demandes d'informations, des propositions de complément ainsi que des propositions de notices. Que tous ceux qui ont nourri le DIJU par leur participation soient ici remerciés! Courant 2013, le DIJU a également accueilli pendant quelques mois un stagiaire dans le cadre du programme de placement d'étudiants BNF.

Fin novembre 2013, le DIJU comprenait environ 8500 notices, dont 1135 rédigées ou traduites en allemand. Côté lectorat, les chiffres continuent de signaler une progression. En 2013, les lecteurs du DIJU lui sont non seulement restés fidèles, mais leur nombre s'est encore étoffé, totalisant 62 580 lectrices et lecteurs différents, un chiffre en augmentation de 10% par rapport à 2012. En moyenne mensuelle, cela représente 5215 internautes qui consultent régulièrement nos notices. Le mois de juin se distingue particulièrement, puisqu'avec un pic à 5986 nous avons frôlé la barre «mythique» des 6000.

Début 2013, le DIJU a été approché par la Commission culturelle inter-jurassienne (CCIJ) sur la possibilité de réaliser des notices historiques sur les troupes de théâtre du Jura, du Jura bernois, de Bienne et de Berne francophone. Le mandat a finalement été confié par la CCIJ à un historien indépendant, Karim Boukhris, mais le DIJU s'est engagé à accueillir les notices réalisées dans ce cadre. Une heureuse collaboration.

Autre collaboration, celle entreprise avec le Personenlexikon BL, le dictionnaire biographique en ligne mis en place actuellement par le canton de Bâle-Campagne. Début 2013, les deux historiennes chargées du mandat ont contacté le DIJU pour profiter de notre expérience (déjà huit ans que le DIJU est ouvert au public !). Une rencontre pour échanger nos expériences et parler d'éventuelles collaborations a eu lieu fin novembre à Bâle. Un accord pour l'échange d'articles a été conclu. Et la participation, sinon le partenariat avec le DIJU, sera dûment signifiée sur la page d'accueil du futur lexique.

Dans le cadre de la votation du 24 novembre sur l'avenir institutionnel du Jura et du Jura bernois, le DIJU a mis un accent particulier sur la valorisation de son contenu lié à la Question jurassienne (QJ), et spécialement à la QJ dans le Laufonnais, des notices inédites réalisées par Kiki Lutz et partiellement traduites en français par Philippe Hebeisen. A cette fin, le DIJU a réalisé une notice de synthèse dressant un panorama succinct de son contenu lié à la QJ et à la QJ dans le Laufonnais, cf. <http://www.diju.ch/f/notices/detail/1003333>. Cette opération médiatique autour des notices du DIJU sur le Laufonnais a connu un très bon écho (cf. notre revue de presse : http://www.diju.ch/f/a_propos/presse), notamment grâce à une pleine page consacrée à la thématique du séparatisme dans le Laufonnais dans Le Quotidien Jurassien du 19 octobre 2013, ainsi qu'à une interview à ce propos dans «La matinale» de RFJ, qui propose une plage historique intitulée «Histoire de se réveiller»; notons que le responsable du DIJU a participé, dans le courant de l'été 2013, à la mise en place du concept de l'émission, conduite par Jérôme Favaretto.

Enfin, le dossier de la pérennisation du DIJU, dont le financement n'est actuellement assuré que jusqu'à fin 2014, a été pris à bras-le-corps par son responsable, qui a noué des contacts informels avec les responsables culturels du Canton du Jura, du CJB et de Bienne, ainsi qu'avec le Comité directeur de la SJE et la Direction de Mémoires d'Ici. Des discussions préalables avaient eu lieu fin 2012. Un document de travail, avalisé par le CEH, a ainsi été mis au point par le responsable du DIJU, en charge du dossier. Ce dernier se trouve à un stade bien avancé en 2014 et constitue la priorité N° 1 du DIJU en 2014.

La seconde échéance sera la mise en ligne de l'« Atlas historique du Jura », prévue pour l'assemblée générale de 2014 du CEH. Et, enfin, un article de synthèse retraçant les dix ans du DIJU et présentant le bilan

opérationnel et éditorial sera réalisé par son responsable pour une probable parution dans les *Actes* 2015.

CERCLE D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES



JEAN-PIERRE SORG

Président

Programme annuel CES 2014 : énergies renouvelables, A16, Tricentenaire Bellelay

Jeudi 24 avril, 20 h, aula du Collège, Delémont

Impacts de la production d'énergie renouvelable sur les écosystèmes aquatiques : Pascal Stucki, biologiste, bureau Aquabug, Neuchâtel

Energie éolienne et chauves-souris : Thierry Bohnenstengel, biologiste, Centre suisse de cartographie de la faune, Neuchâtel

Deux exposés courts présentés par des spécialistes, suivis d'un large temps de discussion.

Jeudi 11 septembre, 20 h, pavillon de Fontenais (Musée Jurassien des Sciences naturelles), Porrentruy

A16 – impacts et mesures de compensation écologiques : ambiance des années 1980, cas de la Transjurane ; études d'impact sur l'environnement et Transjurane. Deux exposés dont les détails sont en cours d'élaboration.

Samedi 20 septembre, Abbatale de Bellelay

Colloque organisé par la SJE. Les détails de l'organisation suivront. Merci de bien vouloir consulter le site internet de la SJE www.sje.ch/

Samedi 27, dimanche 28 et lundi 29 septembre, salle polyvalente, Seloncourt

Fête de la nature sur le thème de la biodiversité dans les jardins, exposition de champignons, traditionnelle manifestation d'automne de nos amis de la Société d'Histoire Naturelle du pays de Montbéliard. Pour le calendrier 2014 des activités de la SHNPM, consulter le site www.societe-histoire-naturelle-montbeliard.fr

Samedi 29 novembre, 14 h, pavillon de Fontenais (Musée Jurassien des Sciences Naturelles), Porrentruy

Assemblée générale du Cercle d'Etudes scientifiques, suivie à 15 h du colloque annuel. Thème: A16 – impacts et mesures de compensation: évaluation des impacts et des mesures de compensation; pérennité des mesures de compensation. Deux exposés dont les détails sont en cours d'élaboration.

Prière de consulter l'invitation à l'AG qui parviendra aux membres, ou le site internet de la SJE www.sje.ch/

CERCLE LITTÉRAIRE



VINCENT FROTÉ

Président

Les activités du Cercle littéraire se sont poursuivies en 2013 avec beaucoup de dynamisme. Le Comité s'était en effet fixé pour tâche d'articuler sa politique autour de trois lignes: régionale, romande et internationale. Une collaboration a été mise sur pied avec la FARB à Delémont via Monsieur le Ministre Pierre Boillat. La convention encourage le Cercle littéraire à organiser au moins quatre conférences en association avec la FARB. En échange, la FARB nous offre son espace, les affiches et papillons, ainsi qu'une contribution de CHF 200.– par événement.

Le Comité a été renouvelé dans son ensemble (voir rapport 2013). Il se compose actuellement de six personnes: Siegfried Michel, Arun Van Opp den Bosch, Laurent-Olivier Girard, Edouard Choffat (caissier), Jean-Claude Vauclair (secrétaire) et Vincent Froté (président).

En 2013, le Cercle littéraire s'est réuni dix fois et a tenu son assemblée générale **le 13 avril** au CCRD à Delémont. En deuxième partie, Darius Rochebin est venu nous parler de l'influence de la littérature sur le journalisme.

Le 25 avril, le grand écrivain parisien Olivier Rolin, auteur de *L'Invention du Monde* et *Port Soudan* est venu donner une conférence autour des *Choses Vues* de Victor Hugo. Il n'a pas manqué de captiver son auditoire en dressant des parallèles entre les *Choses Vues* et *Mémoires d'Outre-Tombe* de Chateaubriand. Une belle affluence de plus de cinquante personnes est à signaler. Cette intervention s'est faite dans le cadre de la collaboration avec la FARB. Olivier Rolin s'est rendu le lendemain au Lycée cantonal et s'est exprimé devant deux classes.

Le 3 octobre, un autre grand écrivain français, Christian Garcin, venait à la FARB nous parler des rapports complexes entre voyage et littérature en général et de son œuvre en particulier. L'auteur de «Des Femmes disparaissent» a certes attiré moins de monde qu'Olivier Rolin, mais ce fut un franc succès compte tenu de l'intérêt du public pour son œuvre. Christian Garcin est intervenu le lendemain devant les élèves de l'Ecole de Culture générale.

Si le programme 2013 paraît quelque peu frugal, c'est en raison du long travail de réorganisation dû au changement de cap (plus ouvert sur l'extérieur) qu'il a fallu faire.

Le Cercle littéraire se réunit à un rythme d'environ une fois par mois, alternativement à Delémont et Porrentruy. Il n'hésite pas à se rendre à d'autres conférences, organisées par exemple à la Bibliothèque cantonale dans le cadre de collaborations transfrontalières.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du Comité du Cercle littéraire, le Comité central et le secrétariat pour la confiance accordée. La Société jurassienne d'Emulation est un soutien essentiel à la politique littéraire du canton, dont nous promettons d'être les dignes ambassadeurs.

Rapport 2014

Compte tenu de la nouvelle politique littéraire du Cercle qui s'articule, je le répète, autour de trois lignes bien définies: régionale, suisse romande et internationale, nous avons décidé de faire une belle place aux écrivains romands en 2014. Notre première manifestation **du 20 mars** s'est faite sous les auspices de la FARB avec une discussion autour de l'œuvre de Louise Anne Bouchard, écrivain québécois-suisse. Cet événement était intitulé *Entre deux continents: Québec et Suisse romande*. Cette soirée a remporté les suffrages du public et moult questions ont été posées durant la discussion.

Le 23 avril, nous recevions la comédienne Anne Comte pour une lecture des poèmes de Francis Giauque, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de sa naissance. Anne Comte, tout habitée du sens tragique de Giauque, nous a offert une très belle performance. La sœur du grand poète, Rolande, était présente. Plus de cinquante personnes ont assisté à cette lecture, qui reste le plus beau succès émotionnel et financier du Comité nouvelle mouture.

Cet événement fait suite à une visite sur la tombe de Giauque **le 5 avril**. Le Comité a rendu hommage à l'immense écrivain, en déposant une gerbe sur sa tombe à Prêles.

La deuxième conférence prévue **le 8 mai** à l'heure où j'écris se tiendra une nouvelle fois à la FARB. Nous y accueillons Jean-Michel Olivier, écrivain genevois et lauréat du Prix Interallié pour *L'Amour nègre* en 2010.

J.-M. Olivier s'entretiendra avec votre serviteur de trois figures emblématiques des lettres suisses romandes: Rousseau, Cendrars et Nicolas Bouvier.

Une conférence se tiendra en outre à Porrentruy **le 5 juin**. François Beuchat, l'écrivain biennois bien connu, viendra nous parler de son œuvre et de sa passion pour Proust.

Cet événement se fera en collaboration avec la librairie Le Pays.

Compte tenu de la relative bonne santé de nos comptes, nous prévoyons encore au moins trois conférences sur le reste de l'année.

Yvette Petermann, Delémontaine et paysanne bio bien connue, viendra nous parler de son autobiographie *J'ai mis du soleil dans mon cœur* **en septembre** (date et lieu à définir).

Le grand écrivain et éditeur français, François Bon, a reconfirmé sa présence à la FARB **le 30 octobre**, suite à notre invitation. Le thème est encore à définir.

Pour les futures conférences, des contacts très sérieux ont déjà été pris, avec entre autres Anne-Frédérique RoCHAT (pour 2014) et Rui Nogueira, critique de cinéma bien connu (2014 ou 2015).

Le Cercle littéraire est aussi membre des Etudes françaises de Bâle (par son président et son secrétaire, Jean-Claude Vauclair). Nul doute qu'une synergie va se développer via Robert Kopp (président des Etudes) et notre Cercle. Nous prévoyons d'inviter par ailleurs ce dernier pour nous parler du Journal des Goncourt.

CERCLE DE MATHÉMATIQUES ET DE PHYSIQUE



BENJAMIN BERGÉ

Président

Procès-verbal de la 17^e assemblée générale

Moutier, aula de l'école secondaire, **23 novembre 2013**, 14h15.

Excusés: M^{me} M. Jeannet-Getaz

MM. V. Amadio, J.-P. Crevoiserat, P. Favrod, M. Ferrario, A. Gagnebin, F. Gertsch, E. Jeannet, G. Jobin, J.-L. Jolissaint, J. Racle, C. Roland, P. Studer et B. Walther.

Le président, B. Bergé, souhaite la bienvenue à la trentaine de personnes présentes, en particulier aux lauréats du « 11^e Prix du Cercle de Mathématiques et de Physique », M^{me} H. Boross et M. M. Mettille, anciens élèves du Lycée cantonal de Porrentruy. Il salue enfin les conférenciers du jour, MM. R. Duc et D. Poncet-Montange, ainsi que tous ceux qui ont résolu le problème 2012 du CMP. B. Bergé remercie la ville de Moutier et plus particulièrement son Maire, M. Zuber.

B. Bergé rappelle que le Cercle de Mathématiques et de Physique est un des six cercles de la SJE, qu'il est fortement conseillé que ses membres adhèrent à la SJE et ainsi s'acquittent d'une cotisation annuelle. Il informe les personnes présentes que la SJE est en train de discuter à propos de l'introduction d'une cotisation supplémentaire pour les membres des Cercles et que les Présidents des Cercles s'y opposent fermement.

Procès-verbal de la 16^e assemblée générale

Le PV ayant été envoyé avec l'invitation à la présente assemblée générale, le Président demande s'il est nécessaire d'en faire lecture, ou si quelqu'un en propose une modification, ce qui n'est pas le cas. Il est accepté sans autre, et son auteur, S. Perret, remercié par applaudissements.

Comptes et rapport des vérificateurs

Le Caissier, C. Fuhrer, présente l'état des comptes. En résumé, le montant des recettes pour l'année écoulée est de CHF 2005.35, qui sont constituées des deux subventions de la SJE de CHF 1000.-, celles de 2012 et de 2013, et des intérêts sur la fortune. Les dépenses s'élèvent à CHF 1098.90. Il y a ainsi un bénéfice de CHF 906.45. La fortune du Cercle est de CHF 6574.70.

M. D. Dobler lit le rapport de vérification qui félicite le Trésorier pour son excellent travail et recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes et d'en donner décharge au Trésorier, ce qui est fait tacitement et avec des applaudissements nourris.

Démissions, élection de la Trésorière.

Le Trésorier C. Fuhrer ayant terminé son mandat, Madame Marie-Thérèse Kohler se propose comme candidate à sa succession. Elle est nommée Trésorière par l'Assemblée grâce à une acclamation bien nourrie. Suite à la démission du Comité du Secrétaire, S. Perret, reçue une dizaine de jours avant l'assemblée, B. Bergé demande aux membres intéressés à reprendre son rôle de s'adresser à un membre du Comité.

Le Comité est maintenant composé de: M^{me} Marie-Thérèse Kohler, MM. Benjamin Bergé, Paul Jolissaint et Maxime Zuber.

Divers

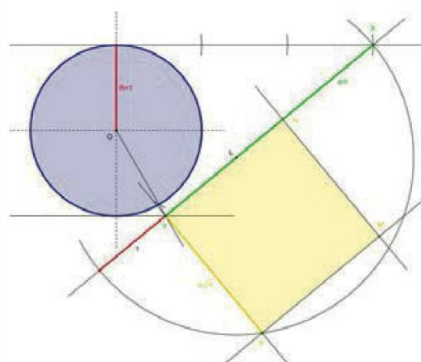
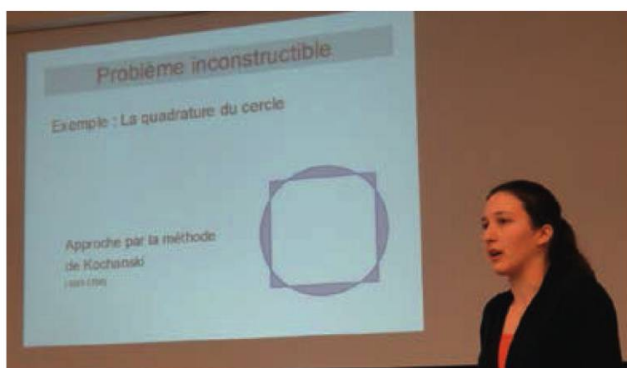
B. Bergé signale que les membres du Comité se réuniront en janvier 2014. B. Bergé expose son contentement à propos du séminaire «Mathématiques et société» organisé à l'université de Neuchâtel par M. P. Jolissaint. Ce dernier présente le futur exposé donné dans le cadre de ce séminaire, intitulé «Tacheté, pointillé, rayé : mathématique et morphogenèse» qui aura lieu le 4 décembre à 16h30 à l'UniMail au 2^e étage. Le contenu des anciennes conférences se trouve sur le site <http://goo.gl/tke0ZM>.

Remise du Prix du Cercle de Mathématiques et de Physique

Chaque lauréat du Prix du Cercle effectue son exposé.



M^{me} Héloïse Boross présente son travail de maturité dont le but consistait à dessiner des grandeurs à la règle et au compas. Elle explique avec brio les possibilités et limitations de ces méthodes et donne une magnifique approximation de la quadrature du cercle.





M. Mathieu Mettille présente son travail de maturité dont le but consistait à calculer le rendement théorique d'une éolienne (qui ne peut pas dépasser 60%), à construire une éolienne et à calculer son rendement, qui est d'environ 25%.

Ces exposés captivants suscitent l'intérêt passionné de l'auditoire et les orateurs sont acclamés. Ils reçoivent quelques cadeaux dont le tant convoité «Diplôme du CMP».

Solution du problème 2012 et présentation du problème 2013

C. Félix présente le problème 2013 intitulé «Deux cubes, trois cubes». Douze membres du Cercle ont résolu le problème 2012 intitulé «On recherche le rectangle - 5800»: V. Amadio, B. Bergé, P. Charpié, J.-P. Crevoiserat, P. Etique, M. Ferrario, P. Favrod, S. Gaignat, M. Jeannet-Getaz, D. Poncet-Montange, C. Soland, P. Studer, R. Villars.

Ils reçoivent tous un présent bien mérité. B. Bergé signale à l'Assemblée que l'énoncé du problème 2013 sera bientôt consultable en ligne sur le site internet de la SJE. Il en sera de même pour quelques solutions écrites par les membres ci-dessus.



Conférence d'automne 2013

L'après-midi se termine par la conférence de MM R. Duc et D. Poncet-Montange, qui porte sur le piano, l'informatique et le monocorde.

Ils nous présentent les failles de la gamme pythagoricienne dont les intervalles ne sont pas de même longueur et qui ne permet pas de jouer un même morceau en décalant les notes, car des dissonances apparaissent à cause de ces intervalles irréguliers. Ils expliquent que la gamme à tempérament égal règle ce problème.

A l'aide de son ordinateur et de Mathematica, M. D. Poncet-Montange rivalise de virtuosité avec M. R. Duc et son piano. Puis, Daniel Poncet-Montange explique comment on a mathématiquement modélisé la déformation de la corde qu'on pince sur le monocorde grâce à la transformée de Fourier. La première image illustre une preuve d'Euler concernant cette déformation et on voit les vraies déformations prises au ralenti sur la deuxième image.

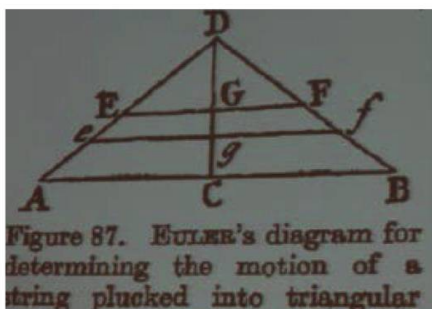
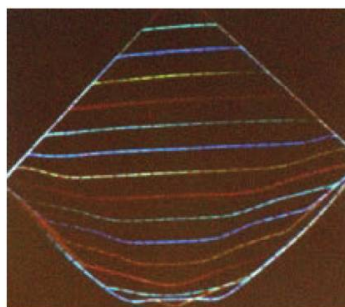


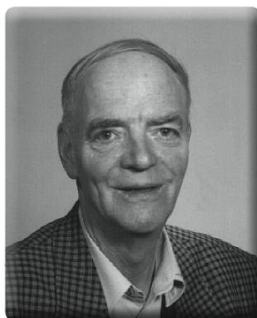
Figure 87. EULER's diagram for determining the motion of a string plucked into triangular



Finalement, Roger Duc parle de György Ligeti, compositeur roumano-hongrois qui, grâce à la gamme tempérée, a écrit *Musica ricercata*, une pièce dodécaphonique dans laquelle il cache la gamme chromatique.

L'apéritif traditionnel organisé par la ville de Moutier clôt cet après-midi bien rempli.

CERCLE DE PATOIS



JEAN-MARIE MOINE

Président

Activités du *Voiyin*, pour l'assemblée de Saint-Imier

Voici la liste des séances tenues et les sujets traités (du 22 juin 2013 au 29 mars 2014):

22 juin 2013, au Restaurant Le National, à Muriaux (voir *Actes 2013*)

31 août 2013, au Restaurant de L'Amuse-bouche, à Bourogne (voir *Actes 2013*)

7 décembre 2013, au Restaurant Saint-Hubert, à Mormont

Affaire du Glossaire de Neuchâtel: Denis Frund nous signale qu'une rencontre a eu lieu, et qu'on s'est mis au travail pour numériser le «Glossaire patois» de Fridelance ainsi que les archives de l'abbé Jolidon, qui fut curé de Saint-Brais.

Lors de la séance de Bourogne, après qu'on eut lu la *Ballade des pendus* de François Villon et sa traduction patoise: *Lai brâlainne des rouêetchérés*, Madeline Blanchard avait demandé des explications au sujet du poète François Villon.

Heureux de constater l'intérêt particulier porté par une de nos *Voiy'nouses* sur ce sujet, J.-M. Moine présente un petit travail qu'il a préparé: *Lai vét-chainche d'ci François Villon*.

René Pierre présente le texte patois qu'il a écrit: *lai tiulture di tchenne*.

Jean-Paul Jeannerat d'Epiquez a envoyé le texte patois, que Jules Surdez a fait écrire sur l'ancienne école de ce village, et il désire en connaître la traduction française.

Après une intéressante discussion, la meilleure traduction semble être la suivante:

Raicouédjè, mes âfaints ât loin d' être enne tiude
S'instruire, mes enfants est loin d'être une sinécure
De fur en vote école è vos fât aivoi tiute;
De courir à votre école il vous faut avoir hâte;
El ât aidé, las moi! Pus taïd qu'en ne le tiude.
Il est toujours, hélas! Plus tard qu'on ne le croit

[A noter que le mot *tiude* a donné lieu à beaucoup de questions!]

A tour de rôle, chacun lit, puis traduit, l'un des chants de *La chanson du guet de nuit dans le Jura catholique*.

Puis, toujours à tour de rôle, chacun lit, puis traduit, un passage des «Paniers», texte patois écrit par Raspieler.

François Busser fait *lai prayiere d'vaint lai nonne*.

Pendant le repas, Eric Matthey nous a lu le texte qu'il a écrit en patois: *Les tchaindèlles de Nâ*.

Puis, Valérie Bron nous présente son travail intitulé: *Le bôs*

29 mars 2014, au Restaurant du Jura, à Bassecourt

Jean-Paul Prongué et Louis-Joseph Fleury nous parlent des pérégrinations des archives patoises de l'abbé Robert Jolidon (1909-1953), qui fut curé de Saint-Brais. Elles sont en voie de numérisation. Merci pour leur beau et important travail.

Lors de la séance de Mormont, nous avons parlé de la traduction en français du texte patois que Jules Surdez a fait écrire sur l'ancienne école du village d'Epiquez. Le mot patois *tiude* posait problème. Nous prenons connaissance de l'étude qu'a faite François Busser concernant ce mot *tiude*. Merci à François de nous avoir apporté ce nouvel éclairage.

Jean-Marc Juillerat a rassemblé et mis en forme les *Lettres patoises* publiées entre 1896 et 1914, par LE JURA du Dimanche. Ce travail est constitué d'un «paquet» d'un peu plus de deux cents pages. Le *Voiyin* demandera à la SJE de bien vouloir envisager la publication de ces «Lettres patoises». Jean-Marc est vivement remercié.

Nous lisons ensuite et traduisons le texte patois: *Noire couéynâde*, histoire écrite par Madelon Blanchard.

A tour de rôle, chacun lit, puis traduit en français une partie de: *Le tchain di vouedge de neue dains l'cathôlitche Jura*

Ce texte est la traduction patoise qu'a faite Danielle Miserez, de *La chanson du guet de nuit dans le Jura catholique*. Ce travail a été présenté à la réunion de la Société suisse des traditions populaires, le 4 juin 1905, à Rheinfelden, par Arthur Rossat, Bâle.

Puis nous chantons allègrement les deux premiers couplets de la traduction patoise qu'a faite Madeline Blanchard du texte du chant *Le temps des cerises*.

Avant le repas, Eric Matthey nous lit *L'airmère*, histoire qu'il a composée et Louis-Joseph Fleury nous fait part d'*Ënne potche bin piaicie*, texte patois qu'il a écrit.

Anne-Marie Kasteler fait *lai prayiere d'vaint lai nonne*.

Pendant le repas, Anne-Marie Kasteler (dite *Ainne-Mairie des p'nies*) nous présente trois textes patois qu'elle a écrits:

Mai grand-mère, L'bâfrou et L'mil'târpes.

Eric Matthey nous lit aussi : *L'pairaipieudge.*

Un grand merci à chacun pour le beau travail accompli, et à bientôt !

Prochaine séance : **samedi 28 juin 2014**, au Restaurant de la Chevauchée, à Lajoux, à 10 heures du matin.

*La Présidente remercie les rapporteurs des différents Cercles.
L'Assemblée approuve tous les rapports par acclamation.*

INTERMÈDE MUSICAL

Un tour du monde, à travers quelques morceaux de musique plongeant leurs racines dans les cultures ancestrales allemande, tzigane, grecque, américaine et serbe, est offert à l'Assemblée par deux jeunes musiciens : David Lehmann, accordéoniste, et Silas Auderset, guitariste, invités par la section d'Erguël. Ils interprètent avec virtuosité Zigeunertanz, O Michanikos, Uzicko Kolo, Wedding Valse ainsi qu'un morceau traditionnel dont le nom ne leur est pas connu et qu'ils appellent Reggaeton. L'Assemblée les remercie par des applaudissements nourris pour ce bref, peut-être trop bref, mais bien coloré et rythmé voyage sonore.

3. COMPTES 2013



JEAN-MAURICE MAITRE

Trésorier central

Le Trésorier central, M. Jean-Maurice Maitre, présente et commente les comptes 2013.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

		<u>2013</u>	<u>2012</u>
		Fr.	Fr.
ACTIF			
Caisse		366.65	419.50
CCP		1'636.21	5'415.31
Banques		11'566.72	55'246.24
Fonds de placements (valeur boursière)	88'602.45		99'018.60
./. Provision pour fluctuation cours boursiers	<u>0.00</u>	88'602.45	<u>-2'000.00</u>
Débiteurs	8'726.71		12'406.91
./. Provision pour pertes sur débiteurs	<u>-1'500.00</u>	7'226.71	<u>-1'500.00</u>
Actif transitoire		37'416.35	55'966.45
Ouvrages en stock		35'300.00	35'300.00
TOTAL		182'115.09	260'273.01
 PASSIF			
Créanciers		51'946.38	96'817.05
Passif transitoire		1'000.00	4'000.00
Provision générale		20'000.00	20'000.00
Provision Editions		44'500.00	55'000.00
Fonds :			
- Monument Flury		637.50	637.50
- Archéologie		47'747.90	66'611.92
Fortune au 1er janvier	17'206.54		16'913.43
Résultat de l'exercice	-923.23	16'283.31	293.11
TOTAL		182'115.09	260'273.01

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "ADMINISTRATION"

	<u>2013</u> Fr.	<u>2012</u> Fr.
PRODUITS		
Cotisations	62'775.00	56'297.50
Produits financiers	1'280.25	1'838.78
Variation cours sur titres	-8'416.15	-4'273.15
Subvention Canton de Berne DIJU/CEH	0.00	18'000.00
Produits divers	5'269.60	6'270.08
TOTAL	60'908.70	78'133.21
CHARGES		
Actes et tirés à part	-58'579.25	-55'975.50
Annonces dans les Actes	12'300.00	12'800.00
Ventes Actes et tirés à part	4'788.75	5'089.20
Cercles d'études	-10'000.00	-10'533.35
Assemblée générale et Conseils	-10'577.80	-9'363.05
Administration générale	-92'851.48	-87'539.20
Pertes sur débiteurs	-1'499.10	-957.20
Frais divers	0.00	-2'399.40
Contribution DIJU/CEH	0.00	-18'000.00
TOTAL	-156'418.88	-166'878.50
RESULTAT DU COMPTE D'ADMINISTRATION AVANT SUBVENTIONS	-95'510.18	-88'745.29
Subventions :		
- Canton du Jura	66'400.00	66'400.00
- Canton de Berne	16'000.00	16'000.00
- Commune de Porrentruy	5'000.00	5'000.00
RESULTAT DU COMPTE D'ADMINISTRATION APRES SUBVENTIONS	-8'110.18	-1'345.29

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "EDITIONS"

	<u>2013</u> Fr.	<u>2012</u> Fr.
Produits des ventes	18'223.95	27'384.50
Subvention Loterie Romande A.-J. Buchwalder	2'000.00	0.00
Subvention du Conseil du Jura Bernois A.-J. Buchwalder	1'000.00	0.00
Dons	0.00	895.10
Subvention Canton de Berne /CJB/ catalogue raisonné	0.00	4'600.00
Subvention Loterie Romande, catalogue raisonné	0.00	3'000.00
Subvention Pro Natura Jura Bernois, Grossenbacher	0.00	1'000.00
Subvention La Neuveville plantes vasculaires	0.00	300.00
Subvention 700ème Statistique	0.00	8'679.15
TOTAL DES PRODUITS	21'223.95	45'858.75
Charges	-24'537.00	-44'220.35
RESULTAT DES EDITIONS AVANT DISSOLUTION DES PROVISIONS	-3'313.05	1'638.40
Dissolution partielle de la provision des Editions	10'500.00	0.00
RESULTAT DES EDITIONS APRES DISSOLUTION DES PROVISIONS	7'186.95	1'638.40

COMPTE DE FONCTIONNEMENT GLOBAL

	<u>2013</u> Fr.	<u>2012</u> Fr.
Résultat du compte d'administration	-8'110.18	-1'345.29
Résultat du compte éditions	7'186.95	1'638.40
RESULTAT GLOBAL	-923.23	293.11

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons vérifié les comptes annuels 2013 préparés par le Comité directeur.

A l'issue de nos vérifications, nous avons acquis la conviction :

- que les comptes annuels annexés concordent avec la comptabilité ;
- que la comptabilité est régulièrement tenue et les comptes annuels régulièrement établis ;
- que le bilan donne une image fidèle de la fortune de l'association au 31 décembre 2013 ;
- que le compte de fonctionnement de l'exercice 2013 indique de façon précise l'origine des ressources et l'emploi qui en a été fait ;
- que le Comité directeur a agi conformément au but statutaire, aux décisions sociales et dans l'intérêt de l'association.

En conséquence, nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont présentés.

Porrentruy, le 5 mai 2014.

Jean-Michel Mischler



Section de Porrentruy

André Chavanne



Section de Delémont

DÉCISION

Après lecture du rapport des vérificateurs, l'Assemblée accepte les comptes tels que présentés. Elle en donne décharge au Trésorier central, au Comité directeur et au Conseil.

4. BUDGET 2014

Le Trésorier central, M. Jean-Maurice Maitre, présente le budget 2014.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "ADMINISTRATION"

	BUDGET	BUDGET	COMPTES
	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2013</u>
	Fr.	Fr.	Fr.
PRODUITS			
Cotisations	62'000.00	57'000.00	62'775.00
Produits financiers	500.00	1'800.00	1'280.25
Variation cours sur titres	0.00	0.00	-8'416.15
Produits divers	3'000.00	3'000.00	5'269.60
TOTAL	65'500.00	61'800.00	60'908.70
CHARGES			
Actes et tirés à part	-59'000.00	-62'000.00	-58'579.25
Annonces dans les Actes	12'500.00	13'000.00	12'300.00
Ventes Actes et tirés à part	4'800.00	5'000.00	4'788.75
Cercles d'études	-10'000.00	-10'500.00	-10'000.00
Assemblée générale et Conseils	-8'500.00	-10'000.00	-10'577.80
Administration générale	-90'000.00	-88'000.00	-92'851.48
Prix Thurmann	-3'000.00	0.00	0.00
Frais site internet	-700.00	-700.00	0.00
Pertes sur débiteurs	-1'000.00	-1'000.00	-1'499.10
Frais divers	-500.00	-1'000.00	0.00
TOTAL	-155'400.00	-155'200.00	-156'418.88
RESULTAT DU COMPTE D'ADMINISTRATION AVANT SUBVENTIONS			
	-89'900.00	-93'400.00	-95'510.18
Subventions :			
- Canton du Jura	66'400.00	66'400.00	66'400.00
- Canton de Berne	16'000.00	16'000.00	16'000.00
- Subvention Municipalité de Porrentruy	5'000.00	5'000.00	5'000.00
RESULTAT DU COMPTE D'ADMINISTRATION APRES SUBVENTIONS			
	-2'500.00	-6'000.00	-8'110.18

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "EDITIONS"

	BUDGET	BUDGET	COMPTES
	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2013</u>
	Fr.	Fr.	Fr.
Produits des ventes	23'800.00	25'600.00	18'223.95
Subvention Canton de Berne / CJB / A.-J. Buchwalder	0.00	0.00	1'000.00
Subvention Loterie Romande Migrations	1'500.00	0.00	0.00
Subvention Loterie Romande Les Moulins	6'000.00	0.00	0.00
Subvention Loterie Romande Coup de sac	2'500.00	0.00	0.00
Subvention Loterie Romande A.-J. Buchwalder	0.00	0.00	2'000.00
Subventions diverses ouvrages éditions	6'400.00	14'000.00	0.00
TOTAL DES PRODUITS	40'200.00	39'600.00	21'223.95
Charges	-39'600.00	-36'000.00	-24'537.00
Dissolution partielle de la provision des Editions	0.00	0.00	10'500.00
RESULTAT DES EDITIONS	600.00	3'600.00	7'186.95

COMPTE DE FONCTIONNEMENT GLOBAL

	BUDGET	BUDGET	COMPTES
	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2013</u>
	Fr.	Fr.	Fr.
Résultat du compte d'administration	-2'500.00	-6'000.00	-8'110.18
Résultat du compte éditions	600.00	3'600.00	7'186.95
RESULTAT GLOBAL	-1'900.00	-2'400.00	-923.23

Le budget 2014 est accepté par l'Assemblée sans discussion.

M^{me} Marcelle Roulet remercie chaleureusement M. Jean-Maurice Maitre et M^{me} Natalia Da Campo pour la qualité de leur travail.

5. STATUTS DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION: RÉVISION

M^{me} Marcelle Roulet projette à l'écran et commente les modifications des Statuts de la Société jurassienne d'Emulation, proposées par le Comité directeur et approuvées la veille par le Conseil. Ces modifications apparaissent en caractères gras ci-dessous et la numérotation de certains articles a changé.

Les termes utilisés dans les présents statuts pour désigner des personnes s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.

- Article 1 La Société jurassienne d'Emulation (**ci-après SJE**),
- Article 16 Les organes centraux sont:
5. les Commissions permanentes (Le groupe de concertation Agora: supprimé)
- Article 19 **6. Elle approuve le rapport des Commissions permanentes;**
- Article 20 b) Le Conseil
Le Conseil se compose:
(4. des présidents des membres collectifs): Abrogé
4. d'un représentant de chaque Commission permanente. (Remplace: du Président)
- Article 26 Le Comité directeur a les attributions suivantes:
7. il a, en dehors du budget, une compétence financière de **CHF 5000.-** par objet;
(Remplace: CHF 2000.- par objet)
8. il approuve les budgets relatifs aux éditions;
- Article 28bis Le Groupe de concertation Agora: Abrogé**
- Article 29 **Les Commissions permanentes sont au nombre de deux:**
1. La Commission des Actes;
2. La Commission des Editions.
- Article 31 Les attributions des Commissions sont fixées **par le Conseil.** (Remplace: par le Comité directeur)

- Article 32 **Le Comité directeur peut constituer des Commissions temporaires auxquelles sont confiées certaines tâches particulières.**
- Article 34 Elles peuvent percevoir des cotisations qu'elles encaissent **par les soins du secrétariat.** (Remplace: par elles-mêmes ou par les soins du Comité directeur).
- Article 35 **Les Sections adressent chaque année un rapport d'activité à la Commission des Actes pour la fin du mois de septembre.**
- Article 39 Les Sections se réunissent au minimum deux fois par année lors des séances du Conseil. (Supprimé)**
- Article 41 Les Cercles d'études reçoivent un subside en rapport avec leurs activités, **leurs moyens financiers et les moyens financiers de la Société.**
- Article 42 2. Leurs comptes **et leur budget.**
- Article 44 Tout cercle d'études dissous verse à la caisse centrale son solde actif. **Les fonds seront gérés à part et remis au Cercle s'il se reconstitue dans les dix ans.**
- Article 45 Les Cercles se réunissent au minimum deux fois par année lors des séances du Conseil. (Supprimé)**
- Article 53 **Le Fonds André Rais de la SJE est déposé aux Archives cantonales jurassiennes, à Porrentruy.**
- Article 54 **La SJE se réserve le droit de publier un Armorial jurassien fondé sur les documents héraldiques figurant dans ce Fonds.**
- Article 58 La Société est valablement engagée envers les tiers par la signature collective du Président ou du Vice-président, du Secrétaire général ou **du Trésorier.** (Remplace: d'un membre du Comité directeur).

Les présents statuts ont été approuvés lors de la 126^e assemblée générale, tenue le 27 avril 1991 à Neuchâtel, modifiés à la 137^e assemblée générale, tenue le 1^{er} juin 2002 à Neuchâtel, à la 141^e assemblée générale, tenue le 6 mai 2006 à Bienne, lors de la 145^e assemblée générale, tenue le 8 mai à Tramelan, ainsi qu'à la 149^e assemblée générale, tenue le 17 mai 2014 à Saint-Imier.

L'Assemblée accepte sans discussion et à l'unanimité les modifications telles que présentées par le Comité directeur. Les Statuts de la SJE peuvent être consultés sur le site internet ou demandés au Secrétariat central.

6. ÉLECTIONS

M^{me} Marie-Isabelle Cattin, membre du Comité directeur depuis 2008 a demandé à être déchargée de sa fonction. Son hommage est publié ci-après.

HOMMAGE DE CHANTAL GARBANI À MARIE-ISABELLE CATTIN

Marie-Isabelle, c'est avant tout une archéologue passionnée. Elle a eu très jeune la vocation et admirait, enfant déjà, les objets présentés au Musée Schwab de Bienne, lors de ses visites avec son père. Seule spécialiste en Suisse de la taille du silex préhistorique, elle a écrit sa thèse sur ce sujet, y analysant les habitudes de la vie quotidienne des premiers habitants. Quand elle est en séance, elle se plaît à dessiner des mammoths sur sa feuille...

Ayant pris la charge de secrétaire de la Section SJE de Bienne en 2001, elle a accepté de coprésider cette Section en 2003 au départ de son Président, Paul Terrier, tout en continuant d'assurer les travaux de secrétariat. Elle a été également membre du Cercle d'Archéologie depuis 2002 et du Comité directeur depuis 2008. Elle en devient Vice-présidente en 2010.

Jeune d'esprit, libre, ouverte, curieuse, à l'écoute des autres, originale, voire un brin aventurière, Marie-Isabelle a eu maintes fois l'occasion, grâce à sa profession, de partir en mission à l'étranger et de découvrir de nouveaux horizons : Egypte, Syrie, Maroc sont notamment des étapes importantes dans sa vie d'archéologue.

Si importantes d'ailleurs qu'elles lui font renoncer à l'Emulation. C'est ainsi qu'après s'être mise en congé de notre Société pendant quelques mois, elle a pris la décision de renoncer à ses mandats au sein de notre Société pour pouvoir être libre de voyager et de travailler à l'étranger.

Nous le regrettons vivement mais formons tous nos vœux de réussite pour sa carrière, déjà riche en découvertes. Et nous espérons la revoir à nos sorties lors de ses passages en Suisse.

M^{me} Céline Robert-Charrue Linder a été pressentie pour compléter le Comité directeur. Elle se présente. Active au sein du Cercle d'Archéologie de la Société jurassienne d'Emulation, déjà en tant que lycéenne, M^{me} Robert-Charrue Linder a rejoint rapidement le Comité de ce Cercle où elle exerce actuellement la fonction de Secrétaire. Après avoir obtenu un Master ès Lettres en archéologie, géographie et histoire de l'Art, elle a été engagée à la Section d'archéologie et paléontologie de l'Office de la culture à Porrentruy, tout d'abord en tant que technicienne de fouilles archéologiques sur

les sites situés le long du tracé de la future autoroute A16 Transjurane, puis au sein de l'équipe chargée de l'étude du hameau du Haut Moyen Age de Develier-Courtételle. En 2005, M^{me} Robert-Charrue Linder a accédé au poste de Responsable de l'unité de dessin scientifique et technique, en collaboration avec le bureau d'édition en charge de l'élaboration des Cahiers d'archéologie jurassienne et en 2010, au poste d'archéologue cantonale adjointe. Membre de plusieurs commissions ayant trait à la culture, elle se sent honorée par la proposition de rejoindre le Comité directeur de notre Société et ainsi pouvoir participer encore plus activement à la vie culturelle de la région dont elle connaît tous les coins et recoins à travers son métier.

L'Assemblée accepte par acclamations cette candidature.

En poste depuis 2010 et au terme de son mandat statutaire, la Présidente centrale, M^{me} Marcelle Roulet a décidé de ne pas se représenter. Un hommage lui est rendu par M. Clément Saucy, au nom de la Vice-présidente, M^{me} Marie-Isabelle Cattin, absente et excusée aujourd'hui, et une attention de marque Longines lui est remise en remerciement de son fidèle engagement au sein de la Société.

HOMMAGE DE MARIE-ISABELLE CATTIN ET DE CLÉMENT SAUCY À MARCELLE ROULET

C'était un soir d'hiver, il y a un peu plus de quatre ans... un mardi bien évidemment... au CD, Pierre Lachat nous a annoncé qu'il quittait la présidence de la SJE et proposait à Marcelle Roulet de reprendre sa place...Après la séance, je nous (Chantal, Marcelle et moi) revois dans le train qui nous ramène à Bienne; Marcelle nous racontait son engouement et ses hésitations, elle ne se sentait pas à la hauteur de la tâche et pourtant son envie de relever le défi était là... Mais oui, lance-toi, « laisse-toi guider par ton désir », lui avons-nous dit. Nous étions là pour l'entourer, la seconder et elle s'est jetée à l'eau.

Architecte de profession, Marcelle a aussi été architecte de la SJE : construire c'est son métier et ce ne sont pas que des liens qui ont été établis, mais aussi toute une synergie pour soutenir les Sections, les Cercles ou différents projets. Elle a par exemple pris à bras-le-corps le grand projet de Pierre Pertuis où les Cercles s'étaient engagés. Présente sur le terrain, dans les inaugurations d'exposition, aux assemblées générales des Cercles ou des Sections, et à bien d'autres manifestations, Marcelle a su insuffler une dynamique de construction par son énergie. Lorsque des Sections allaient mal, elle a toujours essayé par tous les moyens de redresser la barre. Pas grave si des édifices s'effondraient, elle était là pour soutenir à la reconstruction.

Passionnée d'art, c'est aussi avec ce regard sensible à l'esthétique que Marcelle nous a transmis son engouement pour mille projets culturels.

Une nouvelle route s'ouvre à elle maintenant : de nouvelles idées, de nouveaux projets garnissent déjà son escarcelle comme autant de pierres des nouveaux édifices qu'elle va construire.

Bonne route, Marcelle, et merci de tout notre cœur pour tout ce que tu nous as apporté.

Marie-Isabelle et toute l'équipe du CD.

C'est avec émotion que le Comité directeur et toute la SJE prennent congé de Marcelle Roulet, la première dame à présider cette Société, en plus de cent cinquante ans d'existence. Marcelle quitte la présidence, mais reste bien évidemment membre de la Société.

L'hommage de Marie-Isabelle Cattin ne fait pas état de son long parcours émulateur, dont plus de vingt ans au CD. C'est en effet lors de la 127^e assemblée générale de la SJE, tenue à Zurich en 1992, que Marcelle a rejoint le Comité directeur. Souvenez-vous : Philippe Wicht présidait la Société et Bernard Moritz en était le Secrétaire général.

Marcelle a consacré plus de vingt années à cette Société qui lui tient à cœur, ne ménageant ni son temps ni ses peines à sa bonne marche et à son rayonnement. Peu d'émultrices et d'émulateurs peuvent se targuer d'un tel parcours.

Parallèlement à cet engagement, Marcelle, en amatrice éclairée d'art, plus spécialement d'art contemporain, et curieuse de tout, a fait partie et fait encore partie de nombreux clubs, centres, instituts, comités et institutions à caractère culturel. Ses facultés d'enthousiasme et d'émerveillement la propulsent là où il se passe quelque chose, pour découvrir, jauger et, souvent, s'engager.

Aussi, vu ses états de service, il eût été indécent de contester sa décision de quitter la présidence de la SJE, bien que le CD unanime pleure déjà son départ. Curieusement, et après tant d'années, on ne peut déceler de lassitude chez Marcelle et on ne peut parler d'usure du pouvoir, quand on la voit toujours aussi fringante et curieuse de tout, en éveil de chaque bruissement culturel. Une battante, je vous le dis.

En reconnaissance de tous ses mérites, en votre nom à toutes et à tous, je lui remets ce modeste présent et je vous demande, Mesdames et Messieurs, chères émultrices, chers émulateurs, d'introniser Marcelle Roulet membre d'honneur de la SJE, en lui réservant une ovation amplement méritée.

Clément Saucy

Suite à cet hommage, l'Assemblée accepte, sur proposition du Conseil, de nommer M^{me} Marcelle Roulet membre d'honneur de la Société jurassienne d'Emulation.

S'exprimant avec émotion, M^{me} Marcelle Roulet parle de ces quatre années pleines de projets, de rencontres intéressantes et stimulantes avec des passionnés, d'amitiés nouées durant sa présence « au cœur » de la Société. Elle ne cache pas que certains dossiers ont été lourds à gérer, puis remercie MM. Pierre Lachat et Thibault Lachat pour leur soutien précieux.

M^{me} Roulet remercie également toutes les personnes qui ont travaillé à ses côtés durant son mandat : les membres du Conseil, du Comité directeur ainsi que les secrétaires Claudia et Natalia.

La Présidente sortante invite ensuite les personnes présentes à faire des propositions pour la fonction de Président central. Personne ne s'étant manifesté dans ce sens, M^{me} Marcelle Roulet, au nom du Comité directeur et du Conseil de la Société jurassienne d'Emulation, propose à l'Assemblée un successeur en la personne de M. Martin Choffat. M. Jean-Maurice Maitre présente le candidat.

PRÉSENTATION DE MARTIN CHOFFAT PAR JEAN-MAURICE MAITRE

J'ai le privilège de vous présenter la candidature de Martin Choffat.

Originaire de Cœuve, il habite Porrentruy. Ce fils de paysan est issu d'une famille de onze enfants. Marié, père de trois garçons et grand-père de six petits-enfants.

Il fit ses écoles primaires à Cœuve, puis ses études secondaires au Collège Saint-Charles à Porrentruy. Il obtint sa maturité à Saint-Maurice.

Il poursuivit ses études à Berne et acquit son Brevet d'enseignant secondaire avec comme branches de diplôme le français, le latin, le grec et l'éducation artistique.

Il fut nommé en qualité d'enseignant au Collège Thurmann à Porrentruy dont il assumait la direction de 1993 à 2005.

Très sensible aux arts, sans les pratiquer, il s'engage dans les associations culturelles, associatives et syndicales dès son adolescence.

Il est entré à la Société jurassienne d'Emulation en 1979. Il prend la responsabilité des *Actes* en 2006 et entre au Comité directeur en 2010.

Homme de grande sensibilité, loyal, sincère, de bonne moralité, je ne peux que recommander sa candidature à la Présidence du Comité directeur de la Société jurassienne d'Emulation.

L'Assemblée accepte cette candidature et, par acclamations, nomme M. Martin Choffat en qualité de Président central de la Société jurassienne d'Emulation.



Marcelle Roulet et Martin Choffat.

Monsieur Choffat se dit fier et honoré de la confiance que l'Assemblée lui témoigne. Durant son mandat, il souhaite faire rayonner le patrimoine historique, culturel et naturel, ainsi que transmettre aux générations futures les valeurs prônées par la Société qu'il représente. Parmi ses objectifs figurent: garantir la présence de la Société jurassienne d'Emulation dans le Jura, dans le Jura bernois et ailleurs, chercher les stratégies permettant de trouver des membres jeunes, maintenir éveillés et enthousiastes les Cercles et les Sections, valoriser le bénévolat et continuer la collaboration avec le DIJU. «C'est un mandat à assumer ensemble» conclut-t-il.

Il convient de nommer un/une nouveau/elle responsable de la Commission des Actes. Les membres de cette Commission proposent à l'Assemblée d'accorder sa confiance à M^{me} Myriam Müller-Perruchoud. L'ancien Responsable de la Commission des Actes présente la candidate.

PRÉSENTATION DE MYRIAM MÜLLER-PERRUCHOU PAR MARTIN CHOFFAT

M^{me} Myriam Müller-Perruchoud vient de Porrentruy.

Elle y a suivi l'école obligatoire et le Lycée cantonal où elle a obtenu son certificat de maturité classique en 2000.

Après des études de Lettres à l'Université de Genève – en russe, français et anglais –, elle poursuit sa formation durant une année à Saint-Pétersbourg.

Bachelor en poche, elle se marie et a rapidement deux enfants dont elle s'occupe elle-même en restant à la maison: Lily, cinq ans et Sacha, trois ans.

Motivation, dynamisme, précision, exigence, sens de l'écoute, amabilité... sont déjà quelques traits des qualités que j'ai décelées chez elle. Elle sera à la hauteur de nos attentes.

L'Assemblée accepte cette candidature par acclamation.

A l'exception de la Présidente centrale qui est arrivée à l'échéance de son mandat et de la Secrétaire générale élue l'année dernière, les autres membres du Comité directeur sont reconduits pour une nouvelle période de quatre années. Il s'agit de M^{mes} Anne Sanglard et Chantal Garbani et de MM. Clément Saucy, Walter von Kaenel, Martin Choffat, François Friche et Jean-Maurice Maitre.

7. REMERCIEMENTS

Plusieurs démissions sont parvenues au Comité directeur durant l'année écoulée: M. Philippe Hebeisen, Président du Cercle d'Etudes historiques a été remplacé par M. Clément Crevoisier; M. Joseph Chalverat, membre de la Commission des Actes, par M. Damien Becker et M. Gauthier Corbat, membre de la Commission des Editions, par M^{mes} Pauline Dubosson et Angélique Rais. Leurs hommages sont publiés ci-après.

HOMMAGE DE CLÉMENT CREVOISIER À PHILIPPE HEBEISEN

Philippe Hebeisen, qui demeure membre de notre Bureau, a quitté début 2013 sa fonction de Président de notre Cercle. Le compte-rendu de son

action au sein du CEH ne peut inclure ce qu'il y réalisera encore, mais l'occasion se prête à un premier bilan que l'on verra particulièrement fourni.

Philippe se lie au projet de *Dictionnaire du Jura* sur internet dès son entrée au Bureau du CEH, à la fin de 2004. Alors que le projet est en construction depuis plus d'une année sous la direction de Pierre-Yves Donzé, Philippe occupe le premier la charge de collaborateur-rédacteur du DIJU, poste de six mois à 50% qu'il assumera jusqu'à l'ouverture publique du site en octobre 2005. Cette première expérience le conduit naturellement à prendre la direction du projet après le départ de Pierre-Yves Donzé en 2006, direction qu'il conserve aujourd'hui encore.

Ce qu'est devenue la remarquable aventure du DIJU depuis 2006 est connu: trois phases de construction (2004-2008, 2009-2012, 2013-2014), correspondant à trois campagnes de financement menées vers Berne, le Jura puis les deux Bâle, ont abouti à la publication de près de 9000 notices, qui sont mensuellement consultées par plus de 5000 utilisateurs différents. Dès 2010, le DIJU devient de plus bilingue, un millier de notices originales étant à ce jour parues en allemand.

Pour Philippe, la responsabilité de ce projet signifie recherches de financement, élaboration de la ligne éditoriale, supervision des rédacteurs et gestion des réalisations, maintenance, et renouvellement techniques du site web. Un travail qu'il partage avec Emma Chatelain, autre membre de notre Bureau et collaboratrice francophone du DIJU de 2005 à 2012. L'ampleur et la qualité de cet engagement commun ont été justement récompensées par la réception du Prix de l'Assemblée interjurassienne 2011. La participation de Philippe comme consultant à plusieurs projets nationaux ou régionaux de lexiques en ligne montre par ailleurs la large reconnaissance dont bénéficie le DIJU à l'extérieur du Jura.

Autre projet d'envergure réalisé durant ces années: l'« Atlas historique du Jura », débuté en 2006 et paru en 2012. Philippe assume pour le CEH semaine après semaine, dans une collaboration étroite avec le directeur du projet (et auteur de ces lignes), la supervision éditoriale de cette œuvre dense et complexe qui vient prendre la relève de la « Nouvelle Histoire du Jura » de 1984.

Philippe, après avoir officié comme trésorier du CEH dès 2006, prend la coprésidence du CEH, une formule inédite qu'il partage avec Pauline Milani, en 2009, succédant à Alain Cortat. Pauline quittant la charge en 2012, Philippe assume seul la présidence une année supplémentaire. Si cette période voit avant tout l'aboutissement des deux grands projets mentionnés plus haut, les activités « courantes » du CEH ne se déroulent pas moins: parution de quatre *Lettres d'information* (2009, 2010, 2011 et 2012), de deux *Cahiers d'études historiques* (2010), tenue de deux journées *Nouvelles recherches en histoire jurassienne* (2009 et 2012)...

Le Bureau du CEH se réjouit de continuer à bénéficier de la présence de Philippe Hebeisen en son sein. Il salue néanmoins d'ores et déjà l'action nourrie d'un Président dont il put apprécier l'engagement et plus encore l'amitié.

HOMMAGE DE FRANÇOIS FRICHE À GAUTHIER CORBAT

Au début de cette année 2014, Gauthier Corbat a pris congé de la Commission des Editions. Il faisait partie des membres fondateurs de la «nouvelle commission» mise en place par Michel Hänggi à l'automne 2007 et présentée à l'Assemblée générale à Bâle le 31 mai 2008. Sur la quinzaine d'ouvrages publiés depuis par ladite Commission, Gauthier a notamment dirigé, avec enthousiasme, rigueur et patience, les chantiers *Les neuf Couronnes* de Didier Müller (2009), *Léon Prêtre* de Michel Hänggi et Joseph Chalverat (2011), *La Balade de Séprais* de Marisol Diz, Géraud Siegenthaler, Nadia Gagnebin et Xavier Voirol (2011) ainsi que *Le Catalogue raisonné des plantes vasculaires* d'Eric Grossenbacher (2012). Par son énergie jointe à celle de ses collègues éditeurs lors de tous les autres projets (aboutis ou non), ses contacts avec la presse et les instances politiques et culturelles (que d'heures passées au téléphone!), son refus (bienvenu) de faire des compromis sur la qualité des textes, ses idées originales (initiateur de la rubrique «critique littéraire» de nos fins de séances) et sa fantaisie (interprète de *Femmes des années quatre-vingt* devant un parterre d'Okinawaiëns en pleine Saint-Martin), il a grandement contribué à la vie et au rayonnement des Editions de la Société jurassienne d'Emulation. Nous lui souhaitons plein succès dans la suite de ses toujours nombreuses activités, professionnelles et culturelles, amicales et familiales.

HOMMAGE DE PHILIPPE WICHT À JOSEPH CHALVERAT

Après dix-huit années passées au sein de la Commission des *Actes* de notre Société, Jo Chalverat a émis le vœu de mettre un terme à son mandat. Il siégeait parmi nous en tant que représentant du Cercle d'Etudes scientifiques. C'est en 1996 qu'il succède dans cette fonction à un autre éminent émulateur, Pierre Reusser, un passionné, comme lui, de tout ce qui touche aux choses de la nature.

Faire l'éloge d'un homme comme notre ami relève de la gageure, tant sont nombreuses les facettes de sa personnalité. Biologiste de formation,

mais aussi passionné par les beaux-arts, il accomplit une riche carrière de professeur à l'Institut pédagogique, puis au Lycée cantonal de Porrentruy. Durant dix ans, il est également conservateur du Musée jurassien des Sciences naturelles. De nombreuses années durant, il dispense avec enthousiasme ses cours de biologie et de beaux-arts. Soucieux d'efficacité pédagogique, il développe aussi un cours intitulé «Apprendre à apprendre», convaincu qu'il est que la connaissance de quelques principes de base permet d'améliorer les performances intellectuelles.

En dehors de ses activités professionnelles, Jo Chalverat mène un certain nombre d'études. Ainsi, les *Actes* 2010 de l'Emulation présentent deux articles dus à sa plume. Le premier, dont le titre est «Année de la biodiversité», est un véritable plaidoyer pour la protection de notre milieu naturel. Le second étudie une famille de plantes, les tillandsias, douées d'une faculté remarquable: elles sont en effet saxicoles, c'est-à-dire qu'elles s'accrochent à des rochers nus sans que jamais leurs racines ne plongent dans l'eau ni n'absorbent d'engrais.

Il s'intéresse aussi aux personnalités scientifiques qui ont illustré notre petit pays jurassien et il a le souci d'en conserver la mémoire. En témoigne l'article, publié également dans les *Actes* 2010, consacré à un géologue, Paul Choffat, dont on avait pratiquement perdu la trace, un savant, selon les dires de Jo, de dimension européenne, célèbre surtout au Portugal, mort dans ce pays, mais dont la dépouille a été ramenée à Porrentruy. Il repose au cimetière «En Solier» où un monument marque la tombe de la famille Choffat. Il faut savoir que «la grande majorité de ses livres (se trouve) au Musée de Minéralogie de l'Université de Coïmbra où une salle spéciale lui est destinée, salle attenante à la «Galerie Paul Choffat» qui contient les collections des terrains secondaires».

D'autre part, les connaissances de notre ami l'ont tout naturellement désigné pour réaliser le panneau de présentation de la faune et de la flore de l'étang Corbat, situé à l'ouest de Porrentruy.

Dans le domaine des arts, ses contributions ne sont pas moins remarquables. Pour les *Actes*, il a présenté, avec pertinence, l'ouvrage consacré à *La Balade de Séprais*, édité par notre Société, un livre dont l'auteur est Marisol Diz. Au terme de son exposé, Jo Chalverat, conscient du caractère éphémère et relatif de toute chose, conclut par cette phrase, lourde de sens: «Cet ouvrage surmonte avec brio le défi imposé par le risque d'être déjà dépassé au moment de sa sortie».

Dans une autre présentation, celle de la monographie consacrée par Marie-Hélène Miauton au peintre franc-montagnard Sylvère Rebetz, Jo Chalverat salue «le parcours d'un artiste en marge de l'officialité, qui a trouvé un auditoire nombreux».

Il faut aussi rappeler ici que Jo Chalverat est le co-auteur, avec Michel Hänggi, d'une remarquable étude de l'œuvre du peintre bruntrutain Léon Prêtre. Ce dernier est le premier peintre d'Ajoie à avoir vécu de son art. Son aura fut telle, à son époque, que l'on pense qu'il eut une influence sur des peintres comme Willy Nicollet et Robert Dietlin et, plus tard, sur Louis Poupon et Maurice Lapaire.

Les *Actes* 2009 de l'Emulation publient un remarquable article consacré au peintre Francis Monnin. Jo fait ici la démonstration de son incomparable capacité à entrer en résonance avec une œuvre, et à en exprimer avec talent les différents aspects.

On a compris, par ces quelques rappels, que Jo Chalverat est le parfait honnête homme au sens que l'on donnait autrefois à cette expression. Rien, en effet, de ce qui touche à la connaissance ne lui est étranger ni indifférent. Pour le prestige de l'Emulation, il ne ménage ni son temps ni sa peine. Sa vaste culture, son érudition l'autorisent à intervenir de façon judicieuse dans tous les domaines couverts par notre publication annuelle.

Reste le personnage! Solidement planté sur ses deux jambes, la carrure imposante, l'œil vif, la chevelure grise et abondante rabattue sur le front, toutes ces caractéristiques font de lui une figure originale qui retient l'attention. Vous le trouverez dans le bâtiment qui jouxte sa maison du Banné. C'est là qu'il s'adonne à ses nombreuses activités et qu'il exerce ses talents de créateur. Solitaire? Non, car il accueille volontiers le visiteur, par exemple à l'heure de l'apéritif. Il vous fait alors déguster, en vrai seigneur des lieux, un délicieux vin blanc de sa réserve.

Un autre aspect de sa personnalité: sa lucidité. Il repère immédiatement les travers de ses semblables et sait faire preuve à cet égard d'une redoutable causticité.

Ne nous y trompons pas! Jo Chalverat est assuré de laisser une vraie trace dans l'histoire de notre Société. Pour ce qui nous concerne, nous ses compagnons de la Commission des *Actes*, nous lui savons gré de tout ce qu'il nous a apporté durant ces années et l'assurons de notre indéfectible amitié.

Suite à ces hommages le Comité directeur propose deux honorariats: le premier à M. Joseph Chalverat, le deuxième à M^{me} Raymonde Gaume, absente et excusée aujourd'hui. L'Assemblée accepte cette proposition par acclamation.

La Présidente sortante signale également les changements à la présidence de la Section de Zurich et environs. Elle remercie chaleureusement M^{me} Marguerite Ladner-Rüfenacht pour son engagement exemplaire au sein de cette section et souhaite la bienvenue à M^{me} Marcelle Tendon. Mme Roulet offre ensuite une rose à M^{mes} Céline Robert-Charrue Linder et Myriam

Müller-Perruchoud, nouvelles au Comité directeur. M^{mes} Angéline Rais, nouvelle membre de la Commission des Editions, Marcelle Tendon, nouvelle Présidente de la Section de Zurich, Armelle Cuenat, Secrétaire générale ainsi que Claudia et Natalia du secrétariat central sont également fleuries par la Présidente sortante.

8. DIVERS

M. Martin Choffat remercie une fois de plus l'ancienne Présidente pour son engagement précieux au service de la Société. Il lui souhaite un bon retour dans le rang, beaucoup de plaisir dans ses projets à venir et il lui conseille de bien profiter du temps qui passe... si vite.

Il se réjouit de poursuivre la route avec ses collègues actuels du Comité directeur et d'accueillir les deux nouvelles forces jeunes.

Monsieur Choffat espère avoir autant de bonheur dans la conduite de la SJE qu'il en a eu dans la Commission des Actes durant huit ans.

Il nous donne déjà rendez-vous à la prochaine assemblée générale de la Société jurassienne d'Emulation qui se tiendra aux Franches-Montagnes, en mai 2015.

La séance est levée à 12h52.

Après un excellent apéritif dînatoire offert par la Compagnie des montres Longines, les participants sont invités à visiter le Musée Longines accompagnés par les collaboratrices de la maison-hôte: M^{mes} Mara Celant, Marie Reber, Stéphanie Lachat, Jennifer Bochud et Aurélie Tonna.

Le procès-verbal a été rédigé par Natalia Da Campo

De nouveaux visages, de nouvelles forces...

La Société jurassienne d'Emulation salue l'arrivée des jeunes ci-dessous ; elle les remercie de leur engagement et leur souhaite beaucoup de plaisir et d'enrichissement dans leurs responsabilités respectives.



Myriam Müller-Perruchoud,
responsable des *Actes*
et membre du Comité directeur



Valéry Rion, responsable
des Editions et membre
du Comité directeur



Céline Robert-Charrue Linder,
membre du Comité directeur



Pauline Dubosson, membre
de la Commission des Editions



Angéline Rais, membre
de la Commission des Editions



Damien Becker, membre
de la Commission des Actes



Matthieu Gillabert, membre
de la Commission des Actes
(depuis 2013)

